



Activités Touristiques de La GARE

Réservations et renseignements à la Gare de Médréac au 02 99 07 30 48
ou par mail : lagaredemedreac@wanadoo.fr

Marché de terroir tous les vendredis soir du 5 juillet au 30 août 2013 de 17h00 à 22h00.

Bon été à tous !



Médréac

BULLETIN
MUNICIPAL
D'INFORMATIONS

ÉTÉ 2013



Mairie de Médréac, Place de la Mairie

Email : mairie.de.medreac@wanadoo.fr - Tél. : 02 99 07 23 20 - Fax : 02 99 07 26 49

Site internet : www.ccmontauban-de-bretagne.fr/medreac



SOMMAIRE

Le Mot du Maire	p. 3
Conseil Municipal	p. 4 à 13
Communication	p. 14 à 24
Divers	p. 25 à 34

LE MOT DU MAIRE

Dans un contexte économique difficile, votre municipalité s'est toujours employée à maîtriser vos impôts locaux, (taux inchangés depuis 1989) ayant constamment le souci des dépenses de chacun.

Aujourd'hui comme hier, ceci reste très important, néanmoins, votre municipalité tente d'apporter sans cesse des améliorations à votre quotidien et à votre sécurité.

Vous pourrez constater certains travaux terminés, (le cimetière) puis l'aménagement sous le pont de chemin de fer, là, travaux exigés par le département, mais aussi le début des travaux importants d'assainissement collectif. Ces travaux en cours, vont inévitablement perturber vos habitudes mais ils restent nécessaires !!!

Votre municipalité finalise l'étude d'un nouveau lotissement communal, permettant ainsi aux jeunes d'acquérir un terrain à construire abordable.

Quant à la restructuration du centre bourg, le projet est en phase d'aboutir.

L'été arrive... le soleil sans doute... alors je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances.

M. Le Maire

J.-C. OMNES

Conseil Municipal

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont divisées en six catégories :

1. Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances...)
2. Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
3. Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus...)
4. Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociation...)
5. Les charges exceptionnelles (subventions exceptionnelles, amendes...)
6. Les charges calculées (dotations aux amortissements et provisions...)

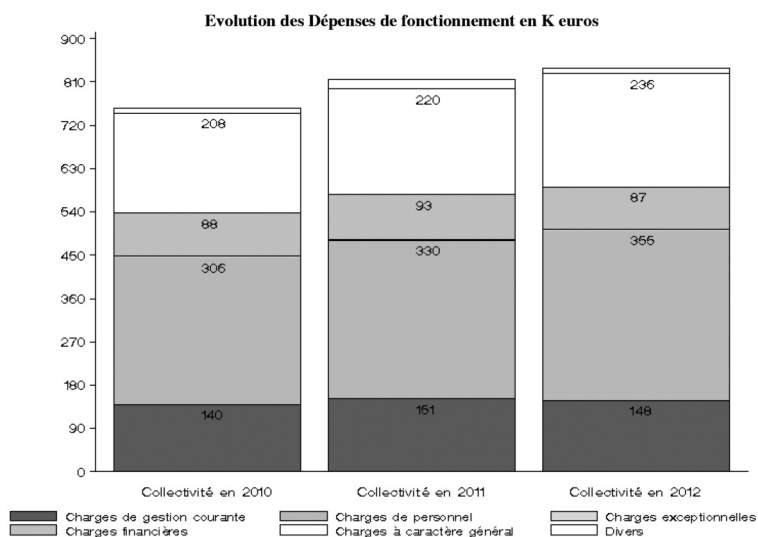
Réalisation des Dépenses de fonctionnement en euros en 2012 :

	Montant	Taux de réalisation*
Charges à caractère général	236 069	92%
Charges de personnel	354 615	98%
Charges de gestion courante	148 011	88%
Charges financières	86 644	97%
Charges exceptionnelles	2 127	89%
Divers	11 076	98%
Total	838 542	

*Dépenses effectives / crédits budgétaires *100

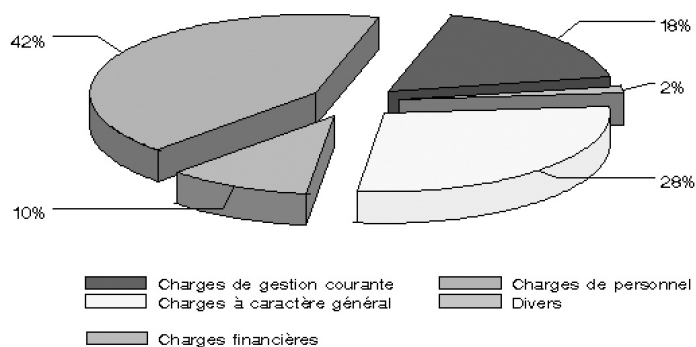
Répartition des Dépenses de fonctionnement en euros en 2012⁽¹⁾

(1)Présentation croisée



Structure des dépenses de fonctionnement en euros en 2012

Montant des Dépenses de fonctionnement : 838 541,64 euros



Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont divisées en six catégories :

1. La fiscalité directe locale
2. Les subventions et participations de l'Etat et des autres collectivités (dont les dotations)
3. Les produits courants (locations, baux, revenus de l'exploitation, des services publics)
4. Les produits financiers (produits des placements...)
5. Les produits exceptionnels (produits des cessions d'immobilisation...)
6. Les produits calculés (reprises sur amortissements et provisions)

Réalisation des recettes de fonctionnement en euros en 2012 :

	Montant	Taux de réalisation*
Fiscalité locale	622 860	114%
Subventions et participations	572 663	108%
Produits courants	233 686	100%
Produits financiers	23	114%
Produits exceptionnels	8 825	
Divers	17 231	108%
Total	1 455 288	

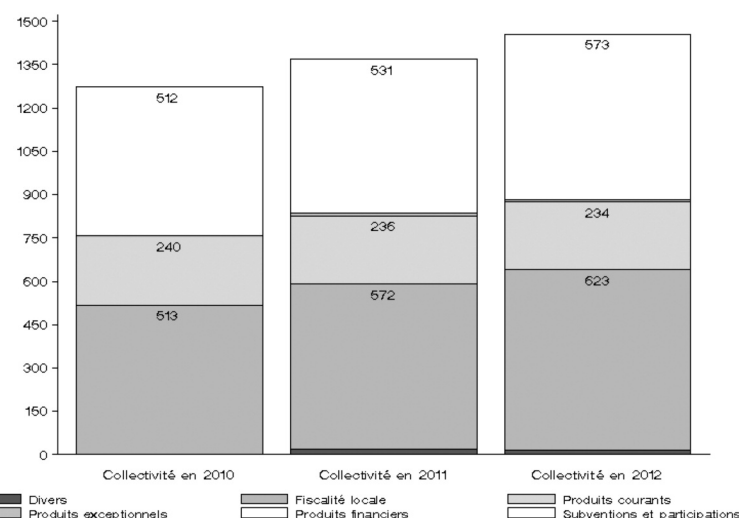
*Recettes effectives / crédits budgétaires *100

Conseil Municipal

Répartition des recettes de fonctionnement en euros en 2012⁽¹⁾

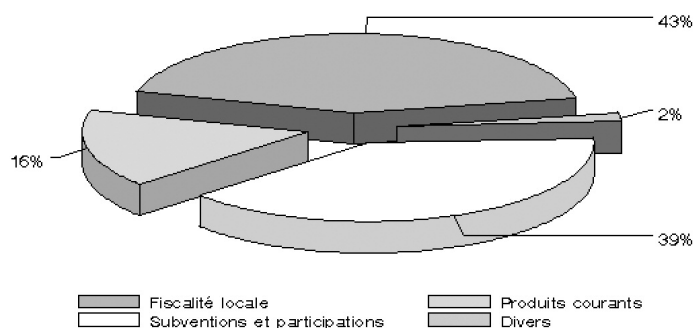
(1)Présentation croisée

Evolution des recettes de fonctionnement en K euros



Structure des recettes de fonctionnement en euros en 2012

Montant des recettes de fonctionnement : 1 455 288,04 euros



Dépenses d'investissement

Réalisation des Dépenses d'investissement en euros en 2012 :

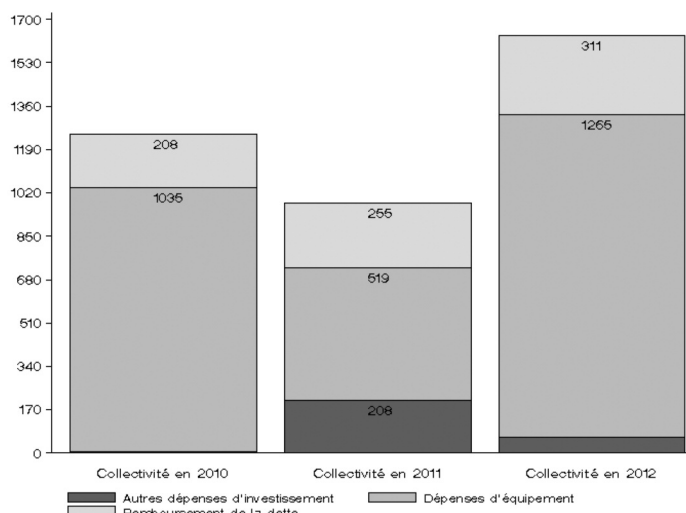
	Montant	Taux de réalisation*
Dépenses d'équipement	1 264 936	62%
Remboursement de la dette	311 268	97%
Autres dépenses d'investissement	61 767	95%
Total	1 637 971	

*Dépenses effectives / crédits budgétaires *100

Répartition des Dépenses d'investissement en euros en 2012⁽¹⁾

(1)Présentation croisée

Evolution des Dépenses d'investissement en K euros



Recettes d'investissement

Réalisation des recettes d'investissement en euros en 2012 :

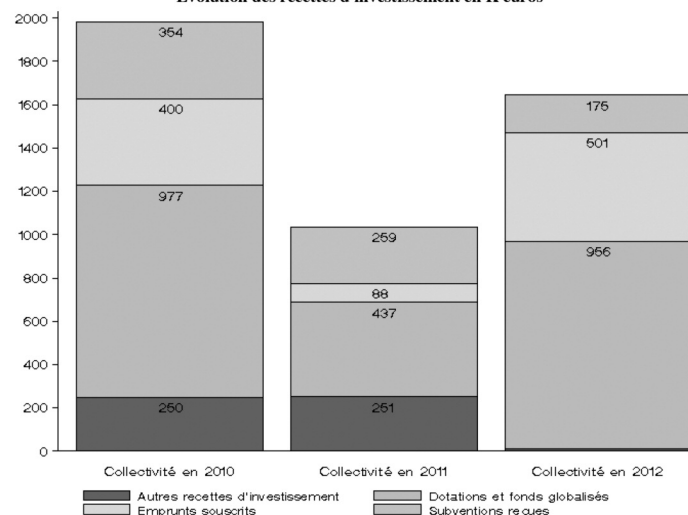
	Montant	Taux de réalisation*
Dotations et fonds globalisés	956 414	97%
Subventions reçues	174 617	66%
Emprunts souscrits	500 731	49%
Subventions reçues	13 053	100%
Total	1 644 815	

*recettes effectives / crédits budgétaires *100

Répartition des recettes d'investissement en euros en 2012⁽¹⁾

(1)Présentation croisée

Evolution des recettes d'investissement en K euros



Conseil Municipal

BUDGET PRIMITIF 2013

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	276 255.00 €
Charges de personnel	363 300.00 €
Atténuation de produits	2 030,00 €
Autres charges de gestion courante	167 450.00 €
Charges financières	92 500.00 €
Charges exceptionnelles	3 525.00 €
Opérations d'ordre	20 177.17 €
Virement à la section d'investissement	495 787.06 €
Total	1 421 024.23 €

Recettes de fonctionnement

Produits des services	89 140.00 €
Impôts et taxes	622 641.00 €
Dotations, subventions et participations	533 861.68 €
Autres produits de gestion courante	141 400.00 €
Produits financiers	20.00 €
Atténuation de charges	500.00 €
Produits exceptionnels	800.00 €
Opérations d'ordre	15 000.00 €
Excédent de fonctionnement anté. reporté	17 661.55 €
Total	1 421 024.23 €

Dépenses d'investissement

Remboursements emprunts et dettes	298 000.00 €
Immobilisations incorporelles	84 270.96 €
Immobilisations corporelles	251 933.69 €
Terrains nus	30 000.00 €
Terrains de voirie	1 000.00 €
Terrains bâtis	30 000.00 €
Equipement du cimetière	25 000.00 €
Immeubles de rapport	43 850.19 €
Réseaux de voirie	66 000.00 €
Installations de voirie	6 000.00 €
Matériel de transport	350.00 €
Matériel informatique et de bureau	2 500.00 €
Mobilier	5 200.00 €
Acquisition divers matériels	42 033.50 €
Immobilisations en cours	651 479.84 €
Aménagement de terrains	251 000.00 €
Constructions	336 809.84 €
Voirie et réseaux	63 670.00 €
Autres immobilisations financières	172 270.40 €
Dépenses imprévues	2 000.00 €
Opérations d'ordre	15 000.00 €
Opérations d'ordre	25 000.00 €
Déficit d'investissement antérieur reporté	336 996.42 €
Total	1 836 951.31 €

Recettes d'investissement

Dotations, fonds divers, réserves	824 000.00 €
dont excédents capitalisés	660 000.00 €
Subventions et participations	167 215.92 €
Emprunts et dettes	229 814.60 €
Immobilisation corporelle cédée	500.00 €
Immobilisation en cours cédée	32.56 €
Virement de la section de fonctionnement	495 787.06 €
Produit des cessions	74 424.00 €
Opérations d'ordre	20 177.17 €
Opérations d'ordre	25 000.00 €
Total	1 836 951.31 €



Conseil Municipal

TAUX D'IMPOSITION 2013 (inchangés)

	Base d'imposition prévisionnelle 2013	Taux 2013	Produit des impôts attendu pour 2013
Taxe d'habitation	1 173 000 €	14,43 %	169 264 €
Taxe foncière bâti	793 600 €	17,15 %	136 102 €
Taxe foncière non bâti	171 400 €	46,10 %	79 015 €
TOTAL			384 381 €

SUBVENTIONS AUX ORGANISMES PRIVÉS

Nom de l'association	Ville	Vote de la subvention 2013
Club des Menhirs	Médréac	380 €
Cyclo club de Médréac	Médréac	380 €
Association Quads-cool	Médréac	700 € (200 € fonctionnement + 500 € exceptionnel pour l'homologation du terrain)
Association communale de Chasse	Médréac	200 € fonctionnement + 400 € pour le piégeage
UNC - AFN	Médréac	270 €
Union Sportive Médréac	Médréac	3 500 € (dont 300 € reversé par l'USM à union pongiste Médréac-Quédillac)
Vie Libre section Médréac	Médréac	380 €
Association Gym volontaire	Médréac	250 €
Amical des sapeurs pompiers	Médréac	450 € (subvention d'investissement)
Comité des fêtes de Médréac	Médréac	1 600 € (1 300 € + 300 € pour spectacle Noël)
Musiques et orgues	Montauban	160 €
Amicale des donneurs de sang	Montauban	150 €
Association le trèfle à 4 feuilles	Montauban/Médréac	500 €
EAPB Brocéliande - Athlétisme	Iffendic	50 €
Olympic club Montalbanais- Judo	Montauban	150 €
OCCE école publique (petites sorties scolaires)	Médréac	10 €/enfant pour 1 sortie /an sur justificatif Soit environ 1 300 € (*1)
Ecole privé St Joseph (petites sorties scolaires)	Médréac	10 €/enfant pour 1 sortie /an sur justificatif Soit environ 830 € (*1)
OCCE Ecole publique (classe de découverte du milieu marin)	Médréac	40 € x 21 élèves Soit 840 € (*2)
Ecole privé St Joseph (Voyage à Londres juin 2013)	Médréac	43.62 € x 39 élèves Soit 1 701.18 € (*2)
CSF de Médréac (espace jeux)	Médréac	1 453.50 €
CSF de Médréac (Club parents)	Médréac	387 €
CSF de Médréac (accueil de loisirs)	Médréac	21 946 €
Non affecté		522.32 €
Total prévu au budget :		38 500.00 €

Pour les sorties scolaires, le Conseil Municipal précise qu'il est subventionné une sortie par élève (petite ou grande) par année scolaire

(*1) Pour les petites sorties scolaires (à la journée), la règle de financement adoptée par la commune pour les deux écoles est la suivante :

→ 10 €/enfant pour 1 sortie /an sur justificatif présenté par l'école.

(*2) Pour les voyages scolaires (plusieurs jours), la règle de financement adoptée par la commune pour les deux écoles est la suivante :

→ pour un voyage dont le coût par élève est inférieur à 400 € => 40 €/enfant pour 1 voyage /an sur justificatif présenté par l'école.

→ Pour un voyage dont le coût par élève est supérieur à 400 € : 10% du coût du voyage pour 1 voyage / an sur justificatif présenté par l'école.

Conseil Municipal

BÂTIMENTS - ÉQUIPEMENTS

Réhabilitation du Presbytère

Il reste le « parc avant » arboré dont les travaux sont prévus cette année. La création d'un muret en pierre avec la mise en place de l'ancien portail. Puis l'espace vert sera nivelé avec réaménagement des allées.



Logement 10 rue Centrale

Les travaux de réhabilitation en 2 appartements vont bon train.



Voirie

Création d'un parking supplémentaire à l'école publique.

Le Conseil Municipal avait décidé de créer un parking supplémentaire de 11 places à l'école publique pour le stationnement des enseignants et du personnel. Trois entreprises ont été consultées. Après l'analyse par la commission des marchés des offres reçues, C'est l'entreprise LESSARD qui a été retenue pour la somme de 13499,25 € TTC.

Les travaux ont été réalisés courant mars.



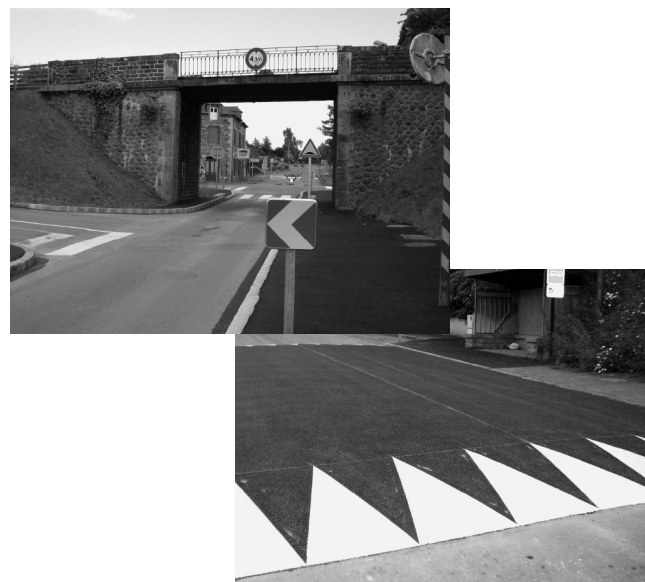
Mise en sécurité du carrefour rue de Rennes, rue de Landujan et rue de La Brohinière.

Les travaux de voirie du carrefour de la RD 61/ RD 21 et VC 7 sont achevés. Deux aménagements ont été réalisés pour sécuriser ce carrefour :

- Sous le pont de chemin de fer, la chaussée a été réduite à 3,50 m (écluse). La circulation se fait en mode alterné, les véhicules allant en direction de Montauban-de-Bretagne devant laisser passer les véhicules circulant dans le sens opposé.

- Sur la rue de Rennes, au niveau de l'arrêt de bus, un plateau avec une vitesse limitée à 30 km/h a été créé afin de limiter la vitesse.

Le groupement d'entreprise Ménard / TPA environnement a réalisé ces travaux pour un montant de 34 978,00 € HT et la commune a bénéficié d'une subvention de 10 610 € au titre des amendes de police.



Conseil Municipal

Cimetière

Concession en état d'abandon :

Une procédure de reprise de concessions perpétuelles présentant un état d'abandon a débutée le 29 juin 2010.

Cette procédure d'une durée de 3 ans arrive à son terme, un procès verbal de constatation du maintien de l'état d'abandon devra être dressé au vu de chacune des concessions repérées en juin 2010. La liste sera présentée au conseil municipal qui se prononcera sur la reprise par la commune des concessions dont l'état d'abandon aura été constaté à deux reprises, à 3 ans d'intervalle, dans les conditions prévues par l'article L-2223-17 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.



Espace Cinéraire :

La mise en place d'un columbarium et d'un jardin du souvenir est actuellement à l'étude.

L'aménagement de cet espace cinéraire est prévu au cours du second semestre.

Travaux d'embellissement et de rénovation :

Les allées ont été aménagées avec des pavés et du bitume facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite, la croix est rénovée et le petit local va être pourvu de sanitaires. Il reste le mur d'enceinte qui s'est relativement dégradé, il sera remis en état à court terme.



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le programme de travaux sur les réseaux d'assainissement a débuté en juin 2013. Un petit rappel de la teneur de ces travaux :

Le réseau de collecte qui se trouve dans le bourg de Médréac et qui date des années 1960, est un réseau dit « unitaire » dans lequel sont déversées les eaux usées des habitations (eaux ménagères et eaux vannes), mais aussi les eaux de pluie provenant des gouttières. Par conséquent, par temps de pluie, les effluents qui arrivent à la station d'épuration sont très dilués provoquant des problèmes dans le traitement. Par ailleurs, ce type de réseau de collecte est considéré comme non conforme au vu de la réglementation en vigueur.

Les réseaux d'assainissement construits plus récemment, en périphérie du bourg, sont dits « séparatif » car composés de deux canalisations : une pour les eaux usées, qui sont traitées à la station d'épuration, et une pour les eaux pluviales.

L'objectif recherché par ces travaux de grande ampleur est d'une part, dans le bourg, de séparer la collecte des eaux usées et des eaux pluviales (dénommé mise en séparatif des réseaux) et d'autre

part de réparer certains tronçons de réseaux séparatifs où des infiltrations d'eau ont été repérées (dénommé réhabilitation des réseaux).

La mise en séparatif des réseaux dans le bourg

Ces travaux sont réalisés par l'entreprise HCE environnement de Trémuson (22). Le réseau unitaire existant sera conservé et utilisé en tant que réseau d'eaux pluviales et un nouveau réseau sera placé en parallèle pour les eaux usées. Ces travaux, d'une durée d'environ de 5 à 6 mois, se feront à tranchée ouverte et auront des conséquences sur la circulation dans le bourg. Ils se dérouleront en 5 phases distinctes afin de limiter la gêne occasionnée. L'accès aux commerces et aux habitations sera maintenu pendant toute la durée des travaux. L'entreprise prendra également ses dispositions pour ne pas modifier le circuit des transports scolaires. Au démarrage de chaque phase de travaux et pendant toute sa durée, le conducteur de travaux rendra visite à tous les riverains afin de définir l'emplacement des boîtes de branchements et les modalités de raccordement.

Conseil Municipal

Le planning prévisionnel des travaux, sous réserve d'ajustements, est le suivant :

> Rue de Dinan et place de la mairie : du 10 juin au 5 juillet

> Bas de la rue de Rennes, rue de l'église, roquet du lavoir et place de l'église : du 8 juillet au 10 août. La circulation dans le bas de la rue de Rennes sera barrée pendant environ 15 jours avec une déviation. Autour de l'église, le syndicat des eaux procédera simultanément au remplacement de la canalisation d'eau potable.

> Rue de Bretagne : du 2 septembre au 5 octobre

> Rue Centrale, rue de Néal et rue de la Libération : du 7 octobre au 8 novembre

Les travaux de la rue de la Fontaine et de la rue du Domaine seront calés en fonction de l'avancement de ces 4 secteurs.

La réhabilitation de réseaux séparatifs non étanches par chemisage

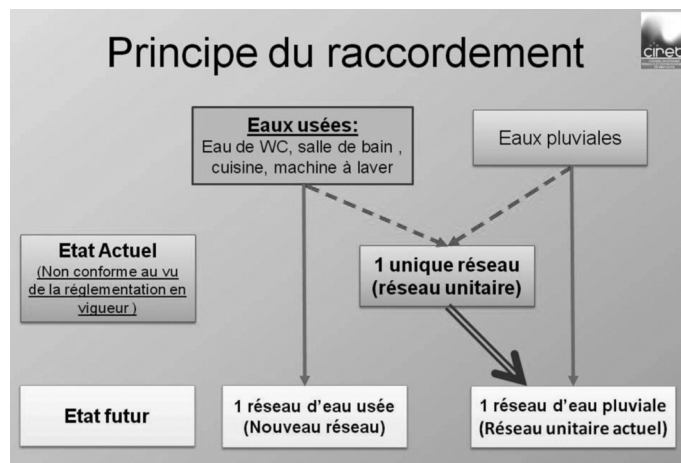
Deux tronçons sont concernés : le bas de la rue de Rennes (185 ml) et le réseau derrière le terrain de foot (150 ml entre la rue de Néal et l'allée de la clôture).

L'entreprise ATEC Réhabilitation de Plerneuf (22) est retenue pour ces travaux.

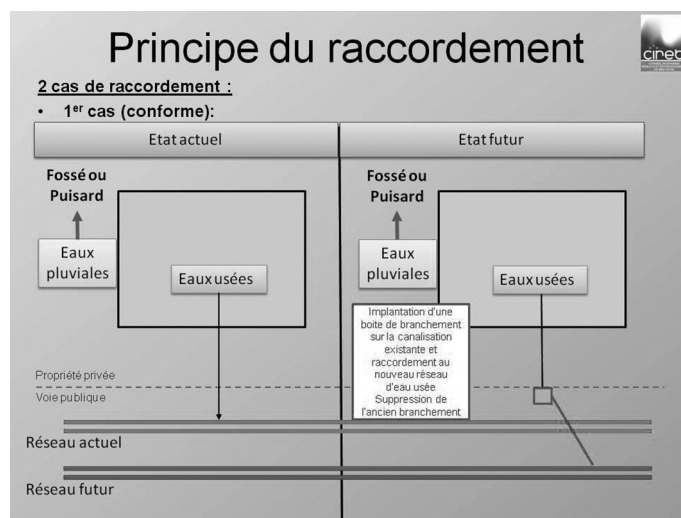
L'hydrocurage et l'inspection caméra des tronçons de réseaux concernés ont été réalisés. Par la suite, un système de dérivation des effluents sera installé pour ne pas interrompre l'écoulement. Puis une gaine en feutre imprégnée en usine de résine polyester sera déroulée dans la canalisation et chauffée avec de la vapeur. Lors de cette opération, de la vapeur d'eau est susceptible de s'échapper par les regards, formant une fumée blanche. La gaine se plaquera à l'intérieur de la conduite existante et en durcissant, la rendra de nouveau totalement étanche. Après refroidissement, un robot muni d'une caméra découpera cette gaine au niveau des branchements des particuliers. Ces travaux se font à partir d'un camion (voir photo ci-dessous), ne nécessitent pas d'ouverture de tranchée et se font sans gêne pour les riverains.



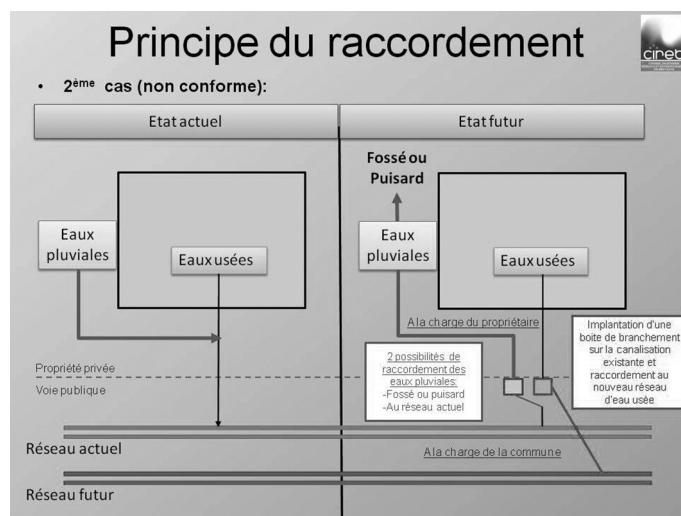
Photo : ATEC Réhabilitation



Principe du raccordement actuel (ligne pointillée) et futur (ligne continue)



Raccordement actuel et futur des habitations dans les cas conformes



Raccordement actuel et futur des habitations dans les cas non-conformes

Ca bouge à la résidence des Croix et allée des Lilas



Depuis quelques mois, Aiguillon Construction a initié un grand projet de renouvellement patrimonial à la Résidence des Croix.

En effet, construite dans les années 60 et composée de maisons individuelles et d'un bâtiment collectif, elle n'offre plus un niveau de confort suffisant. Les logements individuels sont de moins en moins adaptés aux locataires en place. Tandis que le bâtiment collectif souffre d'une image négative et d'une perte d'attractivité.

Pour répondre à ces problématiques diverses, un projet de renouvellement du patrimoine a été initié. Il a été conçu en concertation avec les habitants. Ainsi, depuis 2010, des entretiens individuels avec les locataires ont lieu et des réunions publiques régulières se sont tenues en Mairie.

Le travail mené a abouti à un projet complexe et multiforme avec :

• Au Nord :

- Démolition du bâtiment collectif (11 logements) et des 3 maisons individuelles
- Reconstruction de 10 logements locatifs

• Au Sud :

- Réhabilitation-résidentialisation des 13 maisons individuelles
- Réaménagement des voiries et des espaces publics du site
- Vente des logements vacants

Le projet de reconstruction (en lieu et place de l'ancien bâtiment collectif) permettra de proposer des logements très économes en énergie avec une isolation thermique optimale et un confort amélioré pour ses habitants. 6 T3 de plain-pied et 4 grands logements familiaux en duplex (T4 et T5) permettront d'offrir un nouveau visage à la résidence.

La réhabilitation des maisons individuelles existantes, grâce au changement des menuiseries extérieures, à la mise aux normes des installations électriques et au changement de mode de chauffage, permettra un meilleur confort et des économies d'énergie pour les locataires. Elle répond également à l'attachement

des habitants à leur cadre de vie et à leur souhait de rester sur place.

Aujourd'hui, le projet se concrétise grâce à la démolition du bâtiment collectif et au démarrage des travaux de réhabilitation dans les maisons individuelles. A cette occasion, un événement est organisé conjointement par Aiguillon et la Mairie le 4 juillet, à destination des locataires et des riverains.

Communication

La municipalité a entrepris la numérotation de toutes les habitations en campagne et le complément d'adresse de quelques maisons en zone urbaine. Cette numérotation permettra de faciliter le travail de La Poste et des secours. Les habitants concernés ont été invités par la municipalité à retirer leur plaque (N°). Ces plaques sont financées par la commune, la fixation reste à charge des intéressés (mur, portail, boîte à lettre...) et doivent être visibles.

L'adresse est en effet le moyen le plus sûr d'accéder à une personne et de lui délivrer son courrier. Donner un nom et des numéros à chaque voie d'une commune est tout aussi important pour La Poste que pour la municipalité et ses habitants. Elle est le lien indispensable et un élément d'identité sociale permettant à différents services (secours, soins, dépannage, livraison, relevage des compteurs, courrier), de joindre les correspondants sans encombre ni retard.

Améliorer la qualité du service :

L'amélioration de la desserte des habitants est un objectif commun aux différents acteurs du territoire, afin que chaque administré ou client ait une adresse. Pour ce faire, l'adressage obéit à une structure simple mais précise : un numéro, un nom de voie et la mise en place d'une boîte aux lettres normalisée. Le facteur ou son remplaçant trouvera sans problème ses destinataires et pourra déposer leur courrier directement dans leur boîte aux lettres.

VIE SCOLAIRE

École publique

Coût à l'élève 2012, comment et pourquoi :

Le coût moyen pour la commune par élève scolarisé à l'école publique est calculé chaque année sur la base des dépenses inscrites en section de fonctionnement (fournitures, personnel ATSEM et entretien, électricité, eau ...) au Compte Administratif (CA) pour le nombre d'élèves inscrit à la rentrée de septembre.

D'après le CA 2012 les dépenses liées au fonctionnement de l'école publique s'élèvent à 111 234,71 €. Le nombre d'élèves inscrit à la rentrée 2012 était de 65 maternelles et 87 primaires. **Le coût moyen de fonctionnement d'un élève de l'école publique, au vu du CA 2012, s'élève à 1 241,34 € pour un élève de**

maternelle et de 336,26 € pour un élève de primaire.

Ce coût à l'élève sera utilisé pour le calcul de la participation des communes de résidences (art L 212-8 du code de l'éducation).

Ce calcul sert également à déterminer la subvention accordée à l'école privée St Joseph sous contrat d'association, conformément à la délibération n° 13/09.09.2009 en date du 9 septembre 2009. Ce sont les sommes de 1 241,34 € pour un élève de maternelle et 336,26 € pour un élève de primaire qui seront versées à l'école privée St Joseph. Cette subvention est calculée et versée trimestriellement au prorata du nombre d'élèves.

Restaurant scolaire

Le prix du ticket repas enfant est fixé à 3,50 € et 6,00 € pour les adultes pour l'année scolaire 2013/2014. Le prix de revient d'un repas servi en 2012 est revenu à 5,15 € d'où une subvention de la commune de 1,70 € par repas. L'augmentation des denrées alimentaires représente à elle seule 4% en 2012. La fréquentation est toujours en augmentation et se sont 19420 repas qui ont été servis.

Le restaurant scolaire de Médréac, comment fonctionne-t-il ?

L'élaboration des menus est réalisée par les agents avec des représentants d'élèves des 2 écoles. La réalisation des repas est faite sur place avec une grande partie des produits prise chez nos fournisseurs locaux. Le restaurant fonctionne en 2 services, d'abord les maternelles puis les primaires.

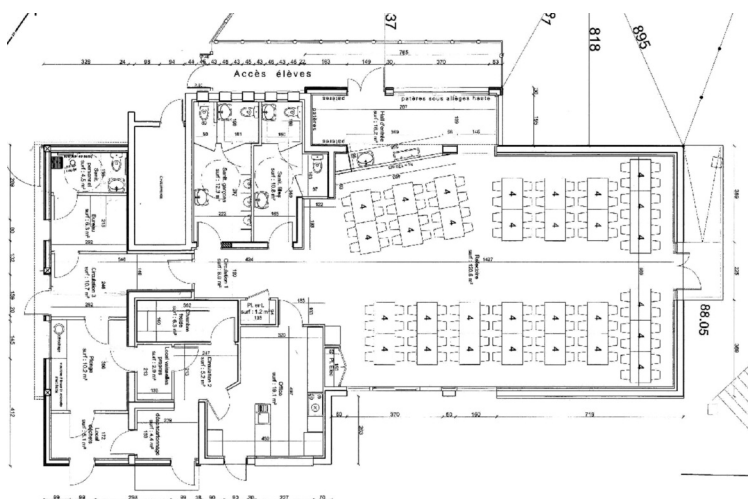
Dans le cadre de la loi sur la réduction des déchets, un composteur devait être mis en place. Cependant l'analyse effectuée sur 3 semaines fait apparaître que le peu de déchets ne nécessite pas la mise en place d'un tel équipement.

Travaux de réaménagement du restaurant scolaire

Une esquisse a été réalisée par le cabinet d'architecture Gautier/Guilloux pour le réaménagement du restaurant scolaire. Il s'agit de déplacer l'entrée des élèves sur le côté école publique, afin de pouvoir agrandir la cuisine, le local de stockage des denrées et de créer un petit bureau ainsi que des sanitaires pour le personnel. Les sanitaires pour les enfants seront entièrement rénovés afin de respecter les nouvelles normes d'accessibilité. L'estimation réalisée par le maître d'œuvre s'élève à ce stade à 206 000 € HT soit 246 376 € TTC avec des propositions d'options pour un montant de 14 200 € HT.

Quelques modifications sont à apporter à cette esquisse afin à la fois d'optimiser les surfaces de rangements des denrées, du matériel d'entretien et de revoir le montant de l'estimation prévisionnelle en proposant d'éventuelles variantes techniques ;

Vu l'importance des travaux et du montant de l'estimation prévisionnelle, le démarrage des travaux sera décalé de quelques mois et une demande de subvention va être réalisée.



Jeux de plein air

Rappel, l'usage des jeux est obligatoirement sous la responsabilité des parents ou accompagnateurs, en aucun cas, les enfants y sont laissés seuls sans surveillance.

Collecte ordures ménagères et recyclables

La collecte des ordures ménagères (bac vert) est programmée toutes les semaines aussi bien en campagne que dans le bourg. Il faut sortir votre bac vert le jeudi soir pour une collecte dès le vendredi matin.

La collecte des ordures recyclables (bac jaune) est programmée toutes les quinze semaines (semaine impaire) aussi bien en campagne que dans le bourg. Il faut sortir votre bac jaune le dimanche soir pour une collecte dès le lundi matin. Sachez que la collecte des bacs jaunes est gratuite pour les usagers, elle est financée par le recyclage et la valorisation des divers produits, raison de plus pour effectuer le tri.

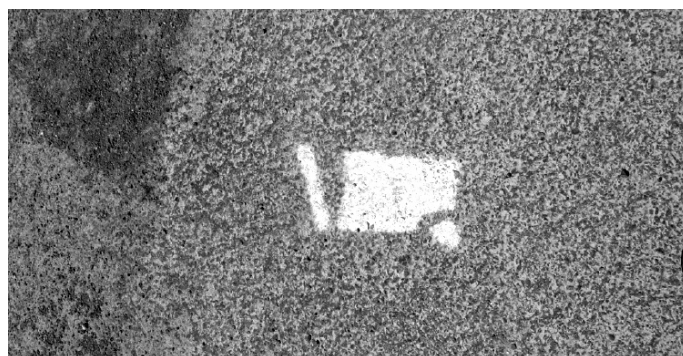
Dates de collecte des bacs jaunes au second semestre 2013 :

- 1er, 15 et 29 juillet
- 12 et 26 août
- 9 et 23 septembre
- 7 et 21 octobre
- 4 et 18 novembre
- 2, 16, et 30 décembre.

Attention, s'il y a un jour férié dans la semaine, la collecte est décalée de 24 heures.

Pour ce qui concerne le ramassage en campagne, des marquages verts ont été réalisés au sol afin de déterminer le lieu de la collecte de la poubelle. Dans la mesure du possible (passage camion possible, demi-tour réalisable) le ramassage se fait en porte à

porte et dans le cas contraire un point pour plusieurs habitations. Les marquages étant réalisés sur la route pour des raisons de visibilité, vos poubelles doivent être mises à disposition du ramassage sur le bas coté (et non sur la route) avec la poignée vers la route. Le Smictom ou la Mairie sont à votre service pour répondre à vos questions.



Logo visible à chaque point de collecte en campagne.

D'autre part, 4 points de collecte des emballages verres sont à votre disposition sur notre commune :

- 1) Rue de Néal en dessous du terrain d'entraînement
- 2) Rue de la Gare
- 3) Rue de la Fontaine
- 4) Salle des fêtes (réservé aux utilisateurs de la salle)



Déchetterie

Rappel des heures d'ouverture de la déchetterie située ZA de La Gautrais à Montauban de Bretagne :

Lundi, mercredi, vendredi :
8h30-12h30 / 14h00-18h00

Mardi : 14h00-18h00

Samedi : 9h00-12h30 / 13h30-17h00

Médréac : commune fleurie = commune accueillante

Nous remercions vivement tous les particuliers qui contribuent par la pose de jardinières ou création de massifs, au fleurissement de la commune.

Nous remercions les bénévoles et tous les personnes qui plantent, entretiennent, arrosent les fleurs mises en place par la commune.



INSCRIPTION

POUR LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Bulletin d'inscription à remettre en mairie **avant le 25 juillet 2013** dernier délai.

Nom :

Prénom :

Adresse :



Tous les participants auront un prix.

INFOS UTILES

Passeports biométriques

Depuis 2009, les demandes de passeport se font dans les mairies équipées des stations biométriques.

Mairie équipée la plus proche : Mairie de MONTAUBAN DE BRETAGNE

Horaires : lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 16h30 et le samedi de 9h00 à 11h30 ; (de préférence sur rendez-vous)

Pour plus de renseignements, notamment sur la liste des pièces nécessaires à la constitution d'une demande de passeport biométrique, contactez :

Mairie de Médréac : 02.99.07.23.20

Mairie de Montauban de Bretagne : 02.99.06.42.55

Délais d'obtention d'un passeport biométrique ou d'une carte d'identité.

Entre le dépôt d'un dossier de demande et l'obtention du document, les délais sont variables.

Carte nationale d'identité : 6 à 9 semaines (demande à effectuer dans la mairie de votre lieu de domicile)

Passeport biométrique : 2 à 4 semaines (demande à effectuer dans l'une des 23 mairies ayant le dispositif de recueil dont Montauban de Bretagne sur RDV)

Nous vous conseillons d'être vigilant sur les conditions de sortie de territoire pour toute réservation de séjour ou de billet d'avion. Il faut absolument vérifier les exigences des pays d'accueil en termes de validité des pièces d'identité. De nombreuses personnes, faute

d'avoir les documents nécessaires doivent reporter ou annuler le voyage réservé. Pensez également aux périodes d'exams, vérifiez la date de validité.

Les modalités de renouvellement d'une carte d'identité ou d'un passeport ont changé : désormais, les usagers n'ont plus à présenter de justificatif d'état civil ni de justificatif de nationalité.

Dorénavant, une carte d'identité sécurisée ou un passeport électronique ou biométrique suffisent pour demander ou renouveler une carte ou un passeport. Le passeport peut permettre de renouveler une CNI et vice versa à condition que ce document ne soit pas expiré depuis plus de 2 ans.

Recensement

Tous les jeunes garçons et filles doivent se présenter à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire pour se faire recenser. C'est une obligation légale.

La mairie vous remettra une attestation de recensement à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...) Il faut vous munir du livret de famille et de votre carte d'identité.

Feu, rappel de la réglementation

Du 1er mars au 30 septembre de chaque année, il est défendu à toute personne d'allumer du feu sur les terrains boisés, en reboisements ou autres plantations et ce jusqu'à une distance de 200 mètres de ces lieux. De plus, l'incinération des végétaux sur pied est interdite à moins de 200 mètres des terrains cités précédemment. En cas de non-respect, les infractions prévues par le code pénal et forestier peuvent être relevées après avis de l'autorité municipale.

ARTICLE 23

Les infractions sont constatées dans les conditions

prévues aux articles L.571-19 et L.571-20 du Code de l'Environnement et réprimées par les officiers et agents de police judiciaire agissant dans le cadre des dispositions du Code de Procédure Pénale ainsi que par les agents mentionnés à l'article L.571-18 I-1° et II du Code de l'Environnement, conformément aux dispositions de l'article n°95-409 du 18 avril 1995.

ARTICLE 24

Les Maires peuvent prendre des arrêtés complémentaires qui ne sauraient être moins restrictifs que les dispositions du présent arrêté.

Tranquilité vacances

Afin de partir en toute quiétude pendant les vacances estivales, la gendarmerie de Montauban de Bretagne vous informe qu'une surveillance de votre domicile peut être effectuée en votre absence. Pour cela, il suffit de vous inscrire auprès de la gendarmerie au moins 48 heures avant votre départ. Munissez-vous d'un justificatif de domicile. Aucune demande par courrier ou par téléphone ne pourra être prise en considération.

Des moyens simples pour réduire les risques !

Protégez votre habitation ; ses accès : volets aux fenêtres ou éventuellement barreaux, serrures

neuves, changez les jeux de clés en cas de perte.

Verrouillez portails, garages, ouvertures quand vous sortez ! Pas de clés sous le paillason ni dans les pots de fleurs ! Faites ramasser votre courrier, une boîte à lettres qui déborde trahit votre absence.

Installez : éclairages extérieurs avec détecteurs de présence ; éclairages intérieurs programmés ; systèmes d'alarmes.

Gardez un minimum d'argent chez vous ; cachez vos bijoux ou les mettez dans un coffre ; photographiez vos objets de valeur.

Nos amis les animaux, chats et chiens

Attention : propriétaires de chats et de chiens, prenez vos dispositions pour éviter leur divagation !

Il a été constaté sur la commune une recrudescence de chats errants, entraînant des nuisances pour de nombreux particuliers. Il est rappelé aux propriétaires de chats que ces derniers doivent être identifiables (tatoués ou pucés, obligatoire depuis 2012, article 2012-10 du Code rural et de la pêche maritime) et vaccinés et que l'abandon et la divagation des animaux domestiques sont réprimés par la loi.

L'article L211-22 du Code rural et de la pêche maritime stipule que :

« Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui. ».

« Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de

portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse ».

En présence de chats errants, il appartient à la commune de prendre des mesures pour réguler cette surpopulation. Il est donc important que les propriétaires de chats prennent les mesures nécessaires pour empêcher la divagation de leurs animaux, les identifier clairement (collier) mais aussi pour maîtriser leur reproduction.

Les maires prennent toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats. Ils peuvent ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés. Ils prescrivent que les chiens et les chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune sont conduits à la fourrière, où ils sont gardés pendant les délais fixés aux articles L. 211-25 et L. 211-26

Horaires Mairie

LUNDI	9H00 à 12H00 et de 15H00 à 17H00
MARDI	9H00 à 12H00, fermé l'après-midi
MERCREDI	9H00 à 12H00 et de 15H00 à 17H00
JEUDI	9H00 à 12H00 et de 15H00 à 17H00
VENDREDI	9H00 à 12H00, fermé l'après-midi
SAMEDI	9H00 à 11H30

Fermeture d'été : la mairie sera fermée les samedis 20 / 27 juillet et les 3 / 10 / 17 août 2013

L'ascenseur est disponible à toutes personnes à mobilité réduite pendant les heures d'ouverture, l'entrée se situe coté rue de Dinan.

Pour un meilleur accueil, la vente des tickets de restauration scolaire se fait les mercredis, jeudis de 9H à 12H et samedis de 9H à 11H30.

Objets trouvés

Des objets trouvés sont régulièrement déposés, pensez à les réclamer en mairie.

Permanences à la Mairie

Assistante Sociale : Mme WAIRY

le 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois

A partir de 9h30 (uniquement sur rendez-vous)
(CDAS MONTFORT 02 99 09 15 53)

Conseils aux personnes âgées : Mme LE FLOHIC
le 2^{ème} mardi de chaque mois

De 10h30 à 12h00 sur rendez-vous auprès du CDAS à MONTFORT au 02 99 09 15 53

Conseiller Général : Mme DAUGAN

le 1^{er} jeudi de chaque mois

De 14h00 à 15h00

Conciliateur de justice : Un conciliateur de justice propose gratuitement ses services le 1^{er} jeudi de chaque mois de 14 h à 17 h 30 à la mairie de Montauban de bretagne. Prendre RDV au 02 99 0 42 55.

Bureau de Poste

Bureau de poste de Médréac

Rue de la Libération

Horaires d'ouvertures : Du mardi au vendredi : 9h00 à 12h00

Heure de levée de courrier : 15h30

du lundi au vendredi et 11h30 le samedi.



LA POSTE

Les Services Médicaux et paramédicaux

Médecins

Docteur FRESNEL Jacques

2, rue de Chateaubriand 02 99 07 22 66

Docteur LIGNEUL Bernard

1, Lot. De la Renaissance 02 99 07 27 67

Infirmières

ANNEIX Chrystel

RAULOIS Claudine

MARECHAU Marina

2, rue de Chateaubriand 02 99 07 32 51

Chirurgien Dentiste

LERUSTE Nicolas

3, rue de la Cité 02 99 07 30 72

Kiné

GIGOU Christopher

2, rue de Chateaubriand 02 99 07 30 80

Pédicure - Podologue

BERNARD Claire

2, rue de Chateaubriand 02 99 07 26 37

Pharmacie

DELYS - MENARD

15, rue Centrale 02 99 07 23 12

Pratique : Un défibrillateur est à disposition de tout utilisateur, il est fixé au mur de la salle des fêtes coté sud-ouest.

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU 15

POLICE 17

POMPIERS 18 et 112 d'un portable

Centre Anti-poisons Rennes : 02.99.59.22.22

Communication

État civil fin 2012 - 2013

NAISSANCES

Adèle LEVREL Siaume	18/12/2012
Anissa BERTRU Le Bignon	21/12/2012
Romane AUVE Le Cimetière Anger	23/12/2012
Judicaël GERARD Les Ouches	29/12/2012
Axel LE HANNIER 14, Place de l'Eglise	06/02/2013
Louwen DEGRE La Basse Gesnuaye	25/02/2013
Yaël AUBIN La Forge Cholette	08/03/2013
Lily LOUET 25, bis rue Centrale	12/03/2013
Etienne DARTOIS Pont Douvre	18/03/2013
Léane COZIEN 14, rue de Rennes	29/04/2013
Lola FROSTIN 7, rue de Landujan	04/05/2013
Maewenn MELL Romé	17/05/2013
Héloïse TRANCHANT La Houssaye	22/05/2013
Iwan LEFEUVRE La Planche Cochette	08/06/2013

MARIAGES

Diane VINEZ et Guillaume LOUET 25, bis rue Centrale	12/01/2013
Séverine KOTULLA et Gurvan MEVEL Malnoë	04/05/2013
Corine TIREL et Bruno CHESNEL 14, rue de Landujan	22/06/2013

DÉCÈS

Sylvie LEVEL La Ville Simon	14/12/2012
Claudine GUEHENNEUC née LEBAS 1, rue de Chateaubriand	30/12/2012
Joseph EON 1, rue de Chateaubriand	25/01/2013
Monique OMNES née BECHU 21, rue de Bretagne	29/01/2013
Jean BOULANGER 1, rue de Chateaubriand	05/02/2013
Bernard CRESPEL Le Clos Huré	09/03/2013
Marie Thérèse SAUDRAIS née CHOLLET Quéhugan	12/04/2013
Bernard CHOLLET Trégueneuc	30/04/2013
Marie Joseph FAVRAIS née LEROUX 1, rue de Chateaubriand	08/05/2013
Marie Thérèse GOUEBAULT 1, rue de Chateaubriand	12/05/2013

La mairie ne reçoit plus systématiquement les avis de naissances des enfants nés hors mariage, il se peut donc que cette liste soit incomplète.

Reconnaissance : Lorsque les parents ne sont pas mariés entre eux, la filiation s'établit différemment à l'égard du père et de la mère. La filiation maternelle est automatique dès lors que son nom figure dans l'acte de naissance alors que la filiation paternelle suppose une démarche de la part de celui-ci. Le père peut reconnaître son enfant, avant la naissance, lors de la déclaration de naissance et ultérieurement.

Reconnaissance de l'enfant avant sa naissance : Il est possible de s'adresser à n'importe quelle mairie pour reconnaître un enfant avant sa naissance. Il suffit de présenter une pièce d'identité et de faire une déclaration à l'état civil. L'acte de reconnaissance est rédigé immédiatement par l'officier de l'état civil et signé par le parent concerné. L'officier de l'état civil lui remet une copie de l'acte que celui-ci présentera lors de la déclaration de naissance.

Reconnaissance de l'enfant au moment de la naissance : La reconnaissance peut être faite par le père à la naissance de l'enfant à l'occasion de la déclaration de naissance, c'est à dire dans les 3 jours qui suivent la naissance. Elle est alors contenue dans l'acte de naissance de l'enfant. A l'occasion de la naissance du premier enfant, un livret de famille est délivré. Il faut s'adresser à la mairie du lieu de naissance.

Reconnaissance de l'enfant après la naissance : Il est possible de s'adresser à n'importe quelle mairie. Il suffit de présenter une pièce d'identité et de faire une déclaration à l'état civil. Il est conseillé, si on le possède, de se munir d'un acte de naissance de l'enfant ou du livret de famille. La mairie de naissance indiquera cette reconnaissance en mention de l'acte de naissance de l'enfant ainsi que dans le livret de famille.

A noter : La reconnaissance maternelle postnatale est possible seulement si le nom de la mère ne figure pas dans l'acte de naissance de l'enfant.

L'école publique

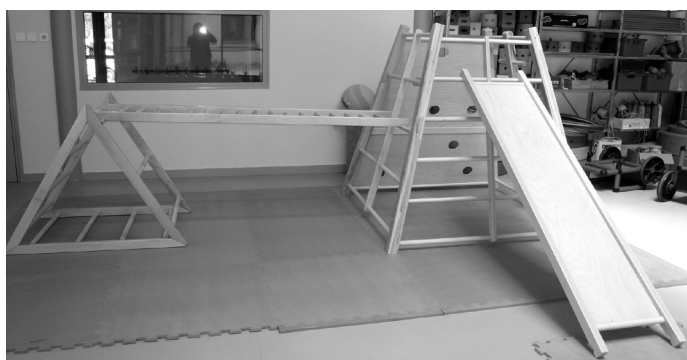


Du changement, des projets et du mouvement à l'École Publique de Médréac !

Cette année les élèves de l'école élémentaire ont pu profiter pleinement de la belle extension de l'école, pour leur plus grand bonheur ! Ses deux nouvelles classes, tous les aménagements et la nouvelle cour de récréation permettent de jouir d'un bel espace, propice au travail !

La partie maternelle n'a pas été en reste non plus, car les enfants peuvent désormais s'exercer à grimper, sauter, marcher en équilibre, glisser, etc. dans la salle de motricité sur une belle structure en bois toute en hauteur.

Pour toutes ces nouveautés et ces projets qui ont



abouti, l'ensemble de l'équipe éducative est reconnaissante et remercie chaleureusement la Mairie de Médréac qui œuvre en faveur du bonheur des enfants de la commune et met tout en place pour qu'ils travaillent dans les meilleures conditions.

Cette année encore, les effectifs sont restés stationnaires, avec 157 élèves pour 7 classes maternelles et primaires.

Projets-Sorties :

Le cirque : les maternelles et les CP travaillent sur le thème du cirque pour préparer la fête de fin d'année, et ont assisté à une animation sur ce thème, très spectaculaire, dans l'enceinte de l'école. Les 2 classes de TPS-PS-MS assisteront à une représentation du cirque métropole mi-juin.

La ferme : les CP et la classe de PS-GS iront à la ferme de la Bintinais assister à des animations sur le lait ou la laine.

Le milieu marin : les CE1 partent en classe découverte au Cap Fréhel, les 19-20 et 21 juin.

Musique : les CM1 ont eu une classe musicale durant une semaine, et tous les élèves du CE1 au CM2 ont profité tout au long de l'année du projet musique « Chorale ».

L'eau : les CM mènent un projet en partenariat avec la maison de la Rance, visite de la station d'épuration de Médréac, randonnée au bord du Néal, animations autour du thème de l'eau.

La fête de fin d'année de l'école s'est déroulée dans la nouvelle cour le samedi 29 juin à partir de 11h30.

Après un repas champêtre, la place a été laissée aux artistes

Les maternelles ont réalisé des numéros de cirque tandis que les élèves des classes élémentaires s'attaquaient au cabaret ! Attention les yeux !



Cette manifestation était encadrée de stands de jeux, buvette, etc.



Médiathèque municipale de Médréac

Du côté de la gestion de la Médiathèque

En dehors des heures d'ouverture publique, tout un travail est nécessaire : préparation, réservation et suivi, rangement, équipement, réparations, préparation des animations, catalogage et mise au point de la base informatique, relances, régie, permanences, conseils, etc.... Un grand merci à toute l'équipe des personnes bénévoles qui donnent leur temps, leur gentillesse et leur talent pour toutes les activités non visibles, à première vue, mais qui sont indispensables pour la bonne marche du service... dans le désordre... Annick, Marie-Thérèse, Sophie, Armande, Thérèse, Catherine, mais aussi merci pour leur lecture de contes et leur disponibilité au cours des accueils de classes, Martine, Florence, Daniel, Catherine...

Du côté des livres et des documents visuels et sonores.



De nombreuses « lectures d'été » pour tous les âges et tous les goûts sont à votre disposition, par exemple des romans adultes comme « Un avion sans elle » de Michel Bussi (Prix des libraires) une histoire de crash aérien où l'unique rescapé est un bébé de trois mois et dont deux familles vont vouloir revendiquer la paternité... ; des romans drôles et légers comme « La liste de mes envies » de Grégoire Delacourt où il est question d'une femme qui gagne au loto et rédige la liste de ses envies, alors que vont se poser pour elle des questions sur son propre bonheur; le dernier de

G.Musso « Demain » ou de Jean Le Faillier « La villa des quatre vents »; mais aussi des polars comme « l'hypnotiseur » ou « le pacte » du suédois Lars Kepler, le dernier roman d'Harlan Coben, des biographies ou des histoires vécues comme « Remonter la Marne » de Jean-Paul Kauffmann avec son témoignage glané au cours de sa marche le long du fleuve ; la biographie de Nina Simmons, et « N'aie pas peur si je t'enlace » de Fulvio Ervas qui relate un voyage avec son fils autiste... dans le secteur enfants et ados, Il y en a beaucoup d'autres livres à découvrir, notamment la suite de la série « Héros de l'Olympe » ; ou par exemple « poulet fermier » d'Agnès Desarthes, où Douglas qui veut bien devenir fermier ne sait ni traire les vaches et pense même que les carottes poussent dans les arbres ! Des romans ados de la présélection qui seront disponibles en Juin, tous les ados peuvent les emprunter même s'ils ne sont pas inscrits à la Médiathèque, des informations leur seront données sur place.

Des bandes dessinées et leur suite sont à emprunter dès fin Juin comme « l'étranger » roman de Camus adapté par Jacques Ferrandez, etc. ... De même, dans la collection des DVD, des films récents à voir, ou à revoir comme par exemple « Hugo Cabret » fiction pour tout public ou encore « Django unchained » de Tarentino , des nouvelles histoires à découvrir comme le documentaire « Serching for Sugar Man » du réalisateur Malik Bendjelloul qui parle du guitariste Sixto Rodriguez, et beaucoup d'autres fictions et films d'animation pour les enfants et toute la famille.

Echange semestriel de tous les CD et DVD de la BDP, à la fin du mois de Juin : de nombreuses nouveautés seront à découvrir ensuite dans les rayons ! Merci de rapporter vos prêts d'ici là !

Du côté du numérique. Un espace multimédia à votre disposition depuis Décembre 2012

Deux ordinateurs en accès public sont disponibles à la Médiathèque et permettent l'accès à Internet et au catalogue de la Médiathèque, mais aussi à des jeux pour différents âges comme par exemple Cliklou, Naraba, Déponia, Fifa 13, etc... Plus amples précisions peuvent vous être fournies à la Médiathèque sur les modalités d'accès.

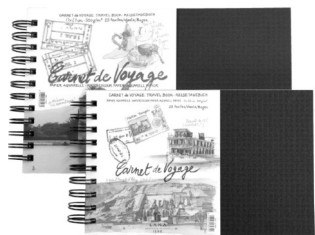
Le nouveau service de vidéo à la demande prolongé grâce à la commune de Médréac ! Ce nouveau service mis en place en Octobre 2012 a eu un très fort succès à Médréac en particulier, et la com-

Communication

mune propose sa prolongation, ce qui va permettre d'une part de satisfaire des demandes d'utilisateurs et d'autre part de poursuivre l'expérience en attendant la fin de l'expérimentation. Effectivement celle-ci avait été proposée dans le cadre de la Communauté de Communes et financée par le CG35 et. A l'issue du processus, ce service pourra être maintenu quand l'ensemble des connexions sera utilisé et si toutes les médiathèques de la Communauté de communes décident de mutualiser son maintien. Le mode d'emploi de ce service et les informations sont lisibles sur le site de la commune de Médréac : onglet Médiathèque.

Des projets en cours de réflexion. Le catalogue de ressources numériques s'étoffe et propose de plus en plus de titres ou de suites, notamment de bandes dessinées. Les Médiathèques doivent être en mesure de proposer également un service numérique et des réflexions sont menées afin de pouvoir proposer des expérimentations sur la commune. A suivre...

Du côté des animations.



Une exposition accessible à tous, avec choix de livres et de DVD sur le thème « carnets de voyage » sera visible début Juin à la Médiathèque.

Nous vous invitons à venir exposer en déposant vos propres photos ou dessins de voyage à la Médiathèque... : un chèque livres sera attribué à l'issue de l'exposition à deux des participants ! Nous espérons pouvoir recevoir en Septembre, un couple voyageur Chloé & Olivier Quéré qui a écrit le livre disponible à la Médiathèque, « Bicyclettes nomades : de Plancoët à Plérin par 40 pays » pour échanger avec eux sur leur expérience à vélo autour du monde... Nous vous tenons informés et espérons que vous viendrez nombreux pour les rencontrer.

Dés Octobre Novembre, une exposition sur le thème de la bande dessinée sera disponible à la Médiathèque. Une rencontre avec un auteur qui proposera un atelier en lien avec la bande dessinée, sera mise en place à la rentrée, au cours des accueils de classes des deux écoles de Médréac.

Des nouvelles valises thématiques de musique dont « Brassens, Brel, Ferré » à emprunter dès Septembre.

"Petites histoires en musique pour petites oreilles". L'animation « bébés lecteurs » a beaucoup de succès : un jeudi par mois, les bébés sont accueillis, à la



Médiathèque, accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle, avec des livres de comptines, des pop-up, cartonnés ou en tissu, livres tendres, livres drôles... qui font découvrir aux tout-petits la magie des mots dits, des mots chantés et murmurés, les images contrastées, en couleurs ... mais aussi de la musique, des sons et des instruments, grâce à Sophie Luzé, enseignante à l'École de Musique de Montauban. Nous vous tiendrons informés à la rentrée du renouvellement de cette belle rencontre avec les enfants, à suivre... !

HORAIRES PENDANT L'ÉTÉ

La Médiathèque sera ouverte aux mêmes heures pendant le mois de Juillet et jusqu'au Samedi 3 Août inclus. Elle sera fermée pour vacances d'été du Mardi 6 Août au Samedi 24 Août inclus.

Nous vous souhaitons un bel été en attendant de vous revoir à la Médiathèque.

Rappel des heures d'ouverture publique :

Mardi : 16H30 à 18H30

Mercredi : 10H30 à 12H30 et de 14H à 16H30

Vendredi : 16H30 à 18H30

Samedi : 10H à 12H30

PRATIQUE : 15 Ter Rue de la Libération 35360 Médréac

TEL : 02 99 07 32 02

Mail : bibliotheque.medreac@orange.fr

L'école St Joseph

Mise en ligne de notre site internet

Depuis quelques semaines, le site internet de l'école est en ligne. N'hésitez pas à aller le consulter : www.esjmedreac.fr



Nature et Culture en Fête

Cette année encore un franc succès pour notre manifestation « Nature et Culture en Fête » organisée le Mercredi 8 Mai 2013. La matinée a été consacrée à la vente des végétaux. L'après-midi a été rythmé par les nombreux ateliers proposés aux enfants mais aussi aux adultes. Parmi les ateliers, nous avons pu découvrir le langage des signes, suivre un cours de danse, réaliser des petites tortues, s'initier à l'enluminure, créer des maracas ou encore peindre avec une peinture réalisée à base d'oeufs...



Un voyage à Londres pour les élèves de cycle 3

Les 41 élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école ont découvert Londres du lundi 3 juin au samedi 8 juin 2013. Ils ont pris le bateau à St Malo pour rejoindre Portsmouth puis le train jusque Londres. Les élèves ont séjourné dans la capitale londonienne pendant 5 jours. Les élèves étaient hébergés à l'hôtel Safestay au cœur de Londres. Pour



les repas, le midi c'était pique-nique, et le soir dîner dans un restaurant où ils se régalaient de fish and chip.



Au programme de la semaine, de nombreuses visites et découvertes. Mardi : découverte ludique et culturelle des principaux monuments de Londres sous forme d'un jeu de piste, découverte de la monarchie parlementaire lors d'une visite ludique et animée du National Portrait Gallery. Mercredi : visite des anciens Docklands, du Tate Modern au Tower Bridge sur les traces de Jack the Ripper, Croisière sur la Tamise de Westminster Pier à Tower Pier,



promenade à Piccadilly Circus. Jeudi : visite du Muséum d'Histoire Naturelle, jeux linguistiques et sportifs dans Hyde Park. Vendredi : visite animée du British Muséum et pour clore la semaine : promenade et achats de souvenirs à Coven Garden.

Les élèves aussi bien que les accompagnatrices sont revenus enchantés de ce séjour avec des souvenirs plein la tête.



A la suite du séjour, les élèves ont continué leur travail sur Londres en réalisant une vidéo pour présenter leur séjour. Celle-ci sera mise en ligne à la fin du mois de juin sur le site internet de l'école : www.esjmedreac.fr

Melle Florina BIZEUL, directrice de l'école, se tient à votre disposition pour tout renseignement (visite de l'école, explications sur la pédagogie et les différents projets, inscription pour l'année scolaire 2013/2014). Pour information, la contribution des familles pour l'année 2012/2013 s'élevait à **17 € par mois** (sur 10 mois).

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact : Par téléphone : 02 99 07 32 50
Par mail : eco35.st-joseph.medreac@eco.ecbretagne.org

ASSOCIATIONS

La CSF Médréac

Depuis maintenant plus d'un an la CSF de Médréac avance, évolue et propose des projets avec sa nouvelle équipe. Les grandes manifestations de l'année 2013 :



- Les soirées jeux qui accueillent de nombreuses familles en moyenne 40 personnes par soirée. Elles seront donc reconduites à partir de septembre.

- Le Loto annuel a permis de récolter quelques fonds afin de ne pas faire subir une augmentation de tarifs aux familles.

- La braderie a eu lieu mais hélas n'a pas attiré beaucoup d'acheteurs.

Stéphanie la directrice du centre de loisirs depuis plusieurs années a décidé de nous quitter pour découvrir d'autres fonctionnements. Nous lui souhaitons bon vent pour la suite de ses projets. Un nouveau directeur a pris donc le relais à compter du 15 juin 2013. Celui-ci arrive du centre de loisirs de Combourg où il était directeur depuis un an. Nous souhaitons la bienvenue au sein de la CSF Médréac à Mickaël MALLARGE et l'association espère une collaboration fructueuse ainsi qu'un bon accueil de la part de tous.

Le conseil d'administration de la CSF Médréac reste à la disposition de tous pour être à l'écoute des projets.

A compter du 15 juin 2013 l'association disposera d'une nouvelle adresse mail : csfmedreac@laposte.net - le site internet est toujours à votre disposition : www.csfmedreac.fr

L'espace jeu : l'accueil des 0-3 ans

L'espace-jeu de Médréac « L'île aux enfants » ouvre 3 matinées par semaine depuis novembre 2012 car les inscriptions étaient de plus en plus importantes.

L'accueil des tout petits se fait donc les mardis, jeudis et les vendredis matin, de 9h à 11h45 toujours en période scolaire.



Cette année scolaire, on y compte 45 enfants inscrits,

9 assistantes maternelles et la venue régulière de 4 parents.

Concernant les animations, le thème de l'année



abordait « les animaux ». Au travers des animations, les enfants de l'espace-jeu ont fabriqué des animaux sur différents supports tel que le carton ou la pâte à sel.

Nous avons eu la satisfaction de bénéficier des compétences professionnelles de

Tiphaine Le Du, Educatrice de Jeunes Enfants. Depuis mars, elle intervient désormais 1 fois sur 2 pour chacun des groupes. Durant son congé maternité, elle est remplacée par Elodie PHELIPPE.

Le projet Relais Assistantes Maternelles étant mis en place dès juillet par la communauté de commune de Montauban de Bretagne, une éducatrice de jeunes enfants sera mise à notre disposition et permettra à chaque groupe de disposer d'une éducatrice de jeunes enfants à chaque séance. Tiphaine LE DU sera présente sur 2 séances et la personne, mise à disposition par la communauté de commune, sera présente sur une séance.

Les séances d'éveil musical n'ont malheureusement pas pu être reportées cette année mais nous espérons en profiter à nouveau l'année prochaine.

L'association a organisé un loto en mars et une braderie en mai, les bénéficiaires s'élèvent à 300 euros pour le loto (soit 150 euros pour l'espace jeu) et 120 euros pour la braderie.

Bien entendu, chaque nouvel arrivant reste le bienvenu !

Contact : Magali ORINEL : 02.99.06.68.73



Le secteur parentalité

Le club parents de la CSF Médréac a fonctionné cette année avec 2 groupes en parallèle:

Le 1er sur la thématique des rivalités entre frères et sœurs,

Le 2ème sur la thématique "parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent".

Ces 2 groupes étaient animés par 2 professionnelles de la CSF de Rennes, guidant les parents dans leurs réflexions et démarches au quotidien. Les deux thèmes abordés sont principalement centrés sur la communication bienveillante.

Chaque rencontre est organisée autour d'un sujet et l'acquisition d'habileté comme disent les Québécois. Entre deux rencontres, les parents mettent en pratique ce qu'ils ont acquis. La rencontre suivante est l'occasion d'un retour d'expérience. Ce n'est pas toujours facile de réussir à 100% mais au fil de l'année chacun a pu constater des avancées petites ou grandes vers une communication apaisée. Ces avancées peuvent être observées entre parents et enfants mais également entre adultes dans le quotidien ou dans la vie professionnelle.

Un bilan de ce club parents aura lieu le vendredi 28 juin, à 20h, dans les locaux du centre de loisirs.

Toute personne souhaitant intégrer le club parents à la rentrée prochaine peut dès maintenant se faire connaître, auprès de Nathalie (02.99.06.39.10) ou Sophie (02.96.83.86.15).

Les soirées parentalités (soirées débat) ont repris également; la dernière soirée, le 26 mars dernier, traitait de l'autorité constructive.

Une vingtaine de personnes étaient présentes, autour d'une intervenante de grande qualité elle aussi.

La prochaine soirée aura lieu courant septembre, (date à préciser), sur le thème de l'adolescence.

Centre de loisirs

L'accueil de loisirs de la CSF situé à l'espace enfance sera ouvert pendant toute la période estivale de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi. Les enfants peuvent d'être inscrits à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas. Cet été l'équipe de l'accueil de loisirs accueillera de nouveaux animateurs : Chrystèle, Laura, Maëla et Tatiana. Gwénola, Jennifer et Marie présentes pendant l'année seront aussi là pour accueillir vos enfants. L'équipe accueille aussi à sa tête un nouveau directeur Mickaël Mallargé. Ce dernier sera présent lors des inscriptions et lors des permanences qui auront lieu à compter du 15 juin le samedi matin de 10h à 12h au centre enfance.

L'été sera l'occasion pour nous de vous proposer des activités variées et adaptées aux enfants de 3 à 12 ans. Trois thèmes permettront aux petits comme aux grands de vivre des journées pleines d'aventures. Le premier thème « Les petits artistes » pendant le mois de juillet permettra à vos enfants de réveiller les artistes qui sommeillent en eux. Au programme des grands jeux, des activités cuisine, des activités manuelles ainsi qu'artistiques avec l'objectif de créer une exposition à la fin du mois. Pendant ce mois deux artistes viendront travailler avec nous en vue de la réalisation de plusieurs travaux artistiques autour de la photographie. En août, deux thèmes sont au programme « les Indiens » et « les inspecteurs ». Ce sera l'occasion pour chaque enfant de mener de grandes enquêtes dans Médréac, mais aussi de découvrir la culture indienne ou encore de réaliser un spectacle pour fin août.

Mini camps :

Deux mini-camps vous seront aussi proposés. Le premier à la MFR de Hédé du 11 au 12 juillet. Au programme, une veillée, des jeux et des activités autour des animaux présents sur place (tarif : 15 €). Le deuxième mini-camp d'une semaine est prévu à Feins du 22 au 26 juillet (tarif : 150 €). Les activités seront essentiellement sportives avec de la voile, du canoë-kayak et de la pleine nature. Des baignades sont aussi au programme. Ces deux mini-camps s'adressent exclusivement au 6-12 ans et les places sont limitées !

Nuits au centre :

Pour les enfants hésitants à partir en mini-camp, deux nuits au centre auront aussi lieu le 8 (pour les 3-7ans) et le 22 août (8-12 ans). Au programme veillée et barbecue au centre.

Les Sorties :

Tous les mercredis des vacances seront l'occasion de faire une sortie. Le 10 juillet, nous irons au château de Fougères, le 17 juillet au Musée des Beaux-arts de Rennes, le 24 juillet à la plage de Saint Malo et le 31 juillet à la ferme du monde de Carentoir. En août, nous irons au parc d'attractions Woupi à Rennes le 7, le 14 août les Champs Libres à Rennes, le 21 août à la plage de Saint Malo et pour finir le 28 août au labyrinthe de Malido.

Soirées en famille :

Deux soirées conviviales avec les parents seront proposées le 2 août vernissage exposition, jeux, pique-nique et le 30 août spectacle des enfants avec repas convivial.

Le directeur vous accueille aussi pendant ses permanences tous les samedis de 10h à 12h au centre enfance.

Inscriptions et renseignements : Centre Enfance / Centre de loisirs : 15 rue de la Libération à Médréac, tél 02 23 43 08 79 ou 06 80 72 37 30. Mail : csfmedreac@laposte.net - Internet : www.csfmedreac.fr

Programme des Animations Jeunesse

RDV maison des jeunes, salle du Presbytère.

Maison des Jeunes de Médréac

LUNDI 8 JUILLET	Spécial tournoi : jeux de société
MARDI 9 ET JEUDI 11 JUILLET	Création d'un passe trappe / cuisine
VENDREDI 12 JUILLET	Sport en folie à la salle de sport de Médréac
LUNDI 15 JUILLET	Spécial tournoi : palets et molky Maquillage jour (sur inscription)
MARDI 16 JUILLET	Wii party
JEUDI 18 JUILLET	Grand Jeu Soirée Mdc (20h-22h)
VENDREDI 19 JUILLET	Sport en folie à la salle de sport de Médréac
LUNDI 22 JUILLET	Special tournoi: poker/ baby-foot/ Ping-Pong Beauté des mains (sur inscription)
MARDI 23 JUILLET	Un goûter presque parfait ! (on vous donne les ingrédients de base et à vous d'apporter le petit grain de folie)
JEUDI 25 JUILLET	LUDOMUS, jeux de société
VENDREDI 26 JUILLET	Sport en folie à la salle de sport de Médréac
LUNDI 29 JUILLET	Tatouages party !
MARDI 30 JUILLET	Cuisine : « rainbow cake »
JEUDI 1 ^{er} AOÛT	Jeu tout est permis ! Soirée Mdc (20h-22h)
VENDREDI 2 AOÛT	Sport en folie : grand jeu sportif à la salle de Médréac

Le Relais du Petit Poucet 2013

organisé par la commune de GUITTE

La 29^{ème} édition du Relais du Petit Poucet aura lieu le dimanche 14 juillet prochain.

Le départ aura lieu à 14h00 avec un retour vers 17h30, après la traditionnelle remise des coupes, un repas sera servi à la salle des fêtes à partir de 20h00 suivi d'un bal gratuit.

Tickets à retirer auprès des responsables Denis GUILLOIS (02 99 07 33 50).

Venez nombreux encourager les relayeurs et participer à cette soirée.

Un marché de terroir tout l'été à Médréac

Pour la seconde année, un "Marché de pays" se déroulera tout au long de l'été sur le territoire de Brocéliande, tous les vendredis soirs du 5 juillet au 30 août 2013 à la gare de Médréac à partir de 17 heures et jusqu'à 22 heures.

Ce projet, initié par un groupe de producteurs locaux, et piloté par le pays touristique de Brocéliande, bénéficie de l'accord de la communauté de communes du pays de Montauban, gestionnaire de cet équipement touristique et du soutien technique de la commune de Médréac, propriétaire de la gare. Il est également aidé par le dispositif Odesca.

L'objectif de ces RDV hebdomadaires est double :

- proposer des animations en soirée aux touristes de passage (mais aussi à la population locale et de proximité)
- valoriser les savoir-faire locaux (produits du terroir et d'artisanat d'art).

Des animations musicales, ludiques assureront chaque semaine un côté festif et convivial au marché. La gare proposera une pratique du vélo-rail en semi nocturne tous les vendredis soirs. Les visiteurs pourront acheter, déguster divers produits de qualité (fromage, pain, miel, galettes, cidre..) mais aussi rapporter une création d'artisan d'art (bijoux, céramique ou objet en bois). Une restauration sur place est également prévue. Démonstration et attraction autour d'une montgolfière toutes les deux semaines.

Contact : Pays Touristique de Brocéliande 02 99 06 86 07

Forum des Associations

Le 4^{ème} forum des associations aura lieu le 7 septembre 2013 de 9h00 à 13h00 à la salle des fêtes. Retenez cette date, cette manifestation est le carrefour incontournable des relations avec le tissu associatif. Les responsables des associations seront très prochainement sollicités pour mettre cette manifestation sur pied.

ASSOCIATIONS

Listes des associations de Médréac avec leur responsable

NOMS	Président (e)	Adresse
Union Sportive Médréacienne	M. Christophe GAUDIN	11, rue des écoles Médréac
Basket Ball	M. André PIEDVACHE	Les Clos Neufs- Médréac
Football	M. Franck AUBIN	Himé- Médréac
Tennis de Table	M. Michel DARTOIS	Guénou- Médréac
Club des Rollers	M. Carlos POCINHO	Les Grandes Haies- Médréac
Cyclo club Médréacien	M. Michel BUNOUF	1, Allée de la Clôture Médréac
Gymnastique Volontaire	Mme Chrystèle COSTARD	Le Gros Chêne - Médréac
Tennis club - Médréacien	M. Fabrice MICHEL	La Roche Tambelle - Médréac
A.E.P.E.C.	Mme Olivier LE STANG	12, place de la Mairie - Médréac
A.P.E.L.	M. Olivier PIEDERRIERE	La Gesnuaye - Médréac
Ass. Parents d'élèves Ecole publique	M. Jean-Baptiste VALENZIANI	Le Bois Gesbert - Médréac
Ass. Sauvegarde du Patrimoine	M. Nicolas LEMOINE	Le Bois Gesbert - Médréac
Société de Chasse	M. Gérard BORDE	La Ville Dros - Médréac
Loisirs Créatifs	Mme Catherine COULOMBEL	Saint Maden
U.N.C. et A.F.N.	M. Rémi BOULANGER	rue de la Libération - Médréac
Amicale des pompiers	M. Hervé BRINDEJONC	9, rue des Longschamps - Médréac
Vie Libre	M. René DEMAY	12, Lotis. Le Domaine - Médréac
Club des Menhirs de Médréac	M. Bernard POLLET	La Ville au Franc Médréac
CSF (Confédération Syndicales des Familles)	M. Jérémy LOISEL	12, Coteaux de la Heurteloie - La Baussaine
Club Informatique	M. Jean-Luc BODIN	Montauban
Espace KIETHON	Mme Véronique TRUFFERT	La Gesnuaye - Médréac
Brocéliande Enfant Maroc	M. Hafid ALLABOUCHE	8, rue des Ecoles - Médréac
Comité des fêtes	Mme Marie-Odile BRIAND	La Ville Gentil - Médréac
Quads Cool	M. Pascal ROGNAND	La Perroguinais - Médréac
Les Compagnons des Menhirs	M. Gilles ESPIE	Le Pont au Ladre - Médréac
Les Amis de l'Orgue	Mme M.-Thérèse PERRINEL	La Ville Richard - Médréac
SEASONS DART'S	M. Yvonnick TROCHET	9, Rue de Bretagne - Médréac
Les Amis du Don	M. Lorenzo PINNA	Médréac

Comice Agricole du canton de Montauban-de-Bretagne

Animation sur le thème "DE LA TERRE A L'ASSIETTE"

Le comice agricole du canton de Montauban de Bretagne se déroulera le samedi 31 août 2013 sur le territoire des communes de La Chapelle du Lou et de Le Lou du Lac.

Force économique de nos communes à vocations rurales, les agriculteurs et l'ensemble du monde agricole constituent un véritable atout de nos territoires.

Cet événement très important, est bien plus qu'une simple manifestation permettant aux agriculteurs de se retrouver et d'échanger, le comice agricole constitue un excellent moyen de communication auprès des nouvelles populations qui bien souvent méconnaissent ces métiers.



Téléthon Cantonal 2013

Communes organisatrices : Landujan, La Chapelle du Lou et Le Lou du Lac

Un cocktail d'animations vous attend cette année avec la traditionnelle vente de blé et de paille cet été. Puis le 19 octobre aura lieu le loto et les 6, 7 et 8 décembre, chacun y trouvera son compte avec le judo, le bal country, la dictée, les activités sportives, la rando pédestre, la soirée cabaret, le repas animé ... Des après-midi belote, scrabble sont également organisés.

Ouvrage à paraître « L'histoire de Médréac »



Auteur du livre « Si Quédillac m'était conté » réédité en 2012, Joseph Verger prépare un nouvel ouvrage traitant de Médréac et son histoire. Tous les événements importants de notre commune y sont abordés, notamment à partir de la révolution française.

La parution de ce livre est prévue à l'automne prochain. Les habitants de Médréac recevront en temps utile d'autres informations leur permettant de réserver leurs exemplaires sous forme de souscription.

Contacts : joseph.verger@orange.fr ou 02 99 06 24 32

Le R.I.P.A.M.E.

un nouveau service communautaire pour les parents et les assistants maternels

A partir du mois d'octobre 2013, la Communauté de Communes ouvrira un Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants (R.I.P.A.M.E).

Ce nouveau service, qui s'adresse aux familles mais également aux professionnels de la petite enfance, est un lieu d'information et d'accompagnement.

Pour un service au plus près des habitants, les élus communautaires ont souhaité mettre en place un R.I.P.A.M.E. itinérant. Des permanences d'informations, sur rendez-vous de préférence, seront tenues dans communes à partir du mois d'octobre 2013 (voir tableau ci-dessous).

Par exemple, le 4ème mardi du mois, les permanences auront lieu à Saint-Uniac.

NB : Les permanences auront lieu de 14h à 17h

Des animations à destination des parents ou professionnels seront également proposées sur différents thèmes : soirées-débat, conférences, ateliers, spectacles (...). Ces temps d'échanges seront définis par l'animateur du R.I.P.A.M.E. en fonction des besoins ressentis sur le territoire.

Les espaces jeux existants dans les communes sont intégrés au R.I.P.A.M.E. Ce sont des temps collectifs pendant lesquels le jeu libre est la principale activité. Ils favorisent l'apprentissage de la vie en groupe.

Les espaces jeux sont ouverts aux enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs parents ou de leurs assistantes maternelles.

Contact : ripame@cc-montauban35.fr - Tél : 02.99.61.74.14

Chargée de mission Petite Enfance - MASSICOT Marie-A

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine 1	Saint-Pern	Boisgervilly	Pas de permanences	Médréac	Montauban-de-Bretagne
Semaine 2	Irodouër	Landujan		Saint-M'Hervon	
Semaine 3		Boisgervilly		Médréac	
Semaine 4		Saint Uniac		La Chapelle-du-Lou	

La Mission Locale, un atout pour l'accès à l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans

La Mission Locale accompagne, soutient et oriente les jeunes âgés de 16 à 25 ans ayant quitté le système scolaire.

Ahmed Rachedi, conseiller Mission Locale assure les permanences sur les territoires de Montauban-de-Bretagne et Saint Méen le Grand depuis la fin 2012.

Il reçoit les jeunes sur rendez-vous tous les mardis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 au Point Accueil Emploi de Montauban-de-Bretagne et le 2e et 4e mercredi du mois ainsi que le 1er et le 3e vendredi du mois à Saint Méen-le-Grand aux mêmes horaires.

Si vous êtes un jeune de 16 à 25 ans à la recherche, d'une orientation professionnelle, d'une formation, d'un emploi ou encore d'un accompagnement individualisé, le conseiller de la mission Locale peut vous aider et vous accompagner dans vos démarches.

En plus d'un accompagnement vers l'emploi et la formation, votre conseiller vous informe sur les problèmes de la vie quotidienne et peut vous aider à trouver des solutions (logement, santé, mobilité...).

Lieux et dates de permanences :

- Au Point Accueil Emploi de Montauban-de-Bretagne
46, rue de Saint-Malo
Manoir de la Ville Cotterel, tél : 02 99 06 53 22
- Au Point Accueil Emploi de Saint-Méen-le-Grand
22, rue de Gaël
Maison du développement, tél : 02 99 09 47 48

Rendez-vous auprès de votre conseillère Point Accueil Emploi pour les nouveaux demandeurs, non inscrits auprès de la Mission Locale.

Contactez directement votre conseiller Mission locale : 06 10 89 29 79

Univers emploi

Le Forum pour l'emploi du Pays de Brocéliande

Temps fort de l'année, ce salon met en relation tous les acteurs de l'emploi, de la formation et de la création d'entreprises avec les personnes en recherche de conseils et d'informations dans le cadre de la recherche d'emploi. A cette occasion, les demandeurs d'emploi sont invités à venir avec leurs cv pour se présenter aux employeurs.

2 tables rondes sont proposées pendant la matinée :

- Quels outils pour préparer et sécuriser une reconversion professionnelle ? complété par un atelier sur les métiers qui recrutent.
- Devenir entrepreneur, mode d'emploi !

Avant le forum, les points accueil emploi du territoire organisent des visites d'entreprises pour faire découvrir les métiers du territoire.

Pour faciliter l'accès des visiteurs au forum, des lignes de bus gratuites desserviront les communes d'Irodouër, Romillé, Pleumeleuc, Bédée, Plélan-le-Grand, Bréal-sous-Montfort, Talensac, Saint-Méen le Grand, Montauban-de-Bretagne et Boisgervilly (prise en charge des voyageurs à proximité des Mairies citées)

Les entreprises* qui souhaitent participer au forum pour rencontrer des candidats peuvent s'inscrire auprès du Pays de Brocéliande (coordonnées ci-dessous)

Cette action, menée sous l'égide de la Maison de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation professionnelle du bassin d'emploi de Rennes (MEIF), est organisée par le Pays de Brocéliande en partenariat avec Montfort communauté, les Communautés de Communes du pays de Bécherel, du pays de Saint-Méen-le-Grand, de Brocéliande, du pays de Montauban-de-Bretagne et leurs services Points accueil emploi.

Pratique :

- Samedi 12 octobre 2013 dans la salle du Confluent à Montfort-sur-Meu
- Horaires 9 h-13 h
- Halte-garderie gratuite** pour les 3 mois à 10 ans
- Renseignements et contacts : Bertrand DUARTE, Chargé de mission MEIF Pays de Brocéliande au 02 99 06 32 45

*places limitées à 25 participants

**selon place disponible

Le Transport à la demande

Le Transport à la Demande, un mode de déplacement collectif à votre disposition !

Vous avez des difficultés pour vous déplacer vers les différents services (administrations, médecins, gares, Point Accueil Emploi, Maison Des Jeunes etc....) ?

Le service Transport à la demande de la Communauté de Communes peut vous aider !

Qui peut bénéficier du Transport à la Demande ?

Le TàD Services pour les personnes de + 65 ans et les personnes à mobilité réduite comporte deux lignes :

- Ligne 1 : pour se déplacer vers les services (administrations, gares, médecins...etc.) de toutes les communes du canton.

- Ligne 4 : pour se rendre dans les hôpitaux, maison de retraite voisine...

Le TàD emploi pour les demandeurs d'emplois afin de les aider dans leur recherche d'emploi.

Le TàD 4 jeunes à destination des jeunes fréquentant les deux Maisons Des Jeunes de la Communauté de Communes (Montauban et Médréac).

Venez vite vous renseigner auprès de l'agent en charge de ce service soit par téléphone au 02 99 06 54 92, par mail : transport@cc-montauban35.fr ou lors de nos permanences le lundi et le mercredi de 14h à 17h, au Manoir de la Ville Cotterel à Montauban de Bretagne ou auprès de vos élus.

The image shows three brochures for the 'Transport à la Demande' (TàD) service. Each brochure has a header with the TàD logo and the text 'TRANSPORT À LA DEMANDE'. The first brochure is for 'EMPLOI' and asks 'Vous êtes en insertion ou en recherche d'emploi?'. The second is for 'services' and asks 'Vous avez plus de 65 ans? Vous êtes une personne à mobilité réduite?'. The third is for '4 Jeunes' and asks 'Vous êtes 4 jeunes, Vous avez entre 12 et 17 ans? Vous êtes inscrits à la Maison Des Jeunes de Montauban ou de Médréac?'. Each brochure includes a list of services, contact information, and a map of the area.

Transports en correspondance avec le Réseau Ilénoo

Suite à une restructuration partielle du réseau ILLE-NOO opérée par le Conseil Général depuis la rentrée de septembre 2009.

Un service de transports est mis en place entre les communes de Médréac et Irodouer afin de reprendre la ligne ILLENOO au départ d'Irodouer (Seulement en période scolaire).

Les horaires pour les journées du Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi :

Matin : Médréac Centre : 6h43

Landujan Mairie : 6h51

Irodouer Eglise : 6h56

Correspondance 7b06 : 6h59

Arrivée à Rennes gare routière : 7h45

Soir : Départ Rennes Gare routière : 17h50

Correspondance 7b13 Romillé : 18h

Romillé place Frères Aubert : 18h30

Landujan Mairie : 18h44

Médréac Centre : 18h52

Les horaires pour la journée du mercredi :

Matin : Médréac Centre : 6h43

Landujan Mairie : 6h51

Irodouer Eglise : 6h56

Correspondance 7b06 : 6h59

Arrivée à Rennes gare routière : 7h45

Après-midi : Départ Rennes Gare routière : 13h00

Correspondance 7a09 Irodouer : 13h47

Irodouer Eglise : 13h51

Landujan Mairie : 13h56

Médréac Centre : 14h04

PAS DE CIRCUIT LA JOURNEE DU SAMEDI

COMMUNICATIONS

Avec la Région Bretagne, il va y avoir du sport !

Chèque sport 2013/2014 : pour bouger sans se ruiner !

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque sport pour inciter les jeunes bretons âgés de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains et les salles de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15€ suivez le guide !

Depuis 2006, la Région Bretagne s'est engagée dans une politique active en faveur de l'accès au sport pour tous, et notamment auprès des jeunes, dans une région d'une grande vitalité sportive. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre depuis maintenant six ans un Chèque sport d'un montant de 15€ destiné aux sportifs âgés de 16 à 19 ans. Ainsi, lors de la saison 2012/2013, plus de 25 000 jeunes ont bénéficié du Chèque sport et ont ainsi réduit de 15€ le coût de l'adhésion dans leur club.

Cette année, à compter du 1er juin, les jeunes nés en 1995, 1996, 1997 et 1998 pourront à nouveau retirer leur chèque sur bretagne.fr/jeunes et le faire valoir auprès des 2 500 clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL). Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer son chèque et de le présenter à son club au moment de son inscription.

Toutes les infos sur www.bretagne.fr/jeunes

Ecole de musique du Pays de Brocéliande



Bédée, Boisgervilly, Gaël, Iffendic, La Chapelle du lou, Le Lou du lac, Landujan, Médréac, Montauban, Montfort-sur-Meu, Pleumeleuc, St Méen-le-Grand, St M'hervon, St Onen, St Uniac et Talensac.

L'École de Musique du Pays de Brocéliande est un établissement public d'enseignement, de diffusion et de création musicale sur les cantons de Montfort, Montauban et St-Méen.

Agréée par l'État, l'école de musique accueille plus de 400 élèves, enfants et adultes encadrés par 22 professeurs diplômés.

Les plus jeunes sont les bienvenus au sein des groupes de jardin musical (moyenne et grande section) et d'éveil musical (CP). Pour les enfants n'ayant pas encore fait le choix d'un instrument, l'École de

Musique propose un atelier de découverte instrumentale à travers lesquels ils pourront aborder plusieurs instruments de façon ludique.

L'École de Musique est également ouverte à tous les publics, dans le cadre de nombreux ateliers : Jazz, Rock, Guitare d'accompagnement, Technique vocale, Musique de chambre...

Pour les musiciens amateurs, les orchestres, ensembles divers ainsi que les pratiques collectives instrumentales (vents, cordes, jazz ...) et vocales (chorales d'enfants et chœur d'adultes) sont accessibles à tous.

LIEUX DES COURS

1 rue du Dr Louis Druais à **MONTAUBAN**
et Ruelle des Écoles à **MONTFORT**

SECRETARIAT

1, rue du Dr Louis Druais à **MONTAUBAN**
du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h

Tél : 02 99 06 60 54

Site : www.empb.fr
 e-mail : contact@empb.fr

Découverte musicale

à 5 ans (GS)

Jardin musical
(séances de 45 mn)

Découverte du monde sonore et apprentissage des premières notions (chant, écoute, jeux musicaux...).

à 6 ans (CP)

Éveil musical
(séances de 45 mn)

Découverte du monde sonore et apprentissage des premières notions (chant, écoute, jeux musicaux...).

à 7 ans (CE1)

Multi-instruments
(séances de 45 mn)

Par groupe de 8 enfants. Les enfants pratiquent tous les instruments mis à leur disposition (travail du son, du rythme, appréhension de l'instrument).

Les instruments proposés :

Flûte traversière, Clarinette, Saxophone
 Trompette, Cor, Trombone, Tuba, Violon, Alto, Violoncelle,
 Contrebasse, Harpe celtique, Harpe classique, Accordéon

chromatique, Accordéon diatonique, Guitare classique, Guitare électrique, Basse électrique, Batterie, Piano, Piano-jazz, Technique vocale.



Formation complète

Comprenant une pratique instrumentale, une pratique collective et la formation musicale.

dès 7 ans (CE1) et Adultes

Formation instrumentale ou multi-instruments

1^{ère} année : cours individuel de 20 mn par semaine ou 40 mn par semaine à 2 élèves par cours.
Cours collectif de 45mn pour le multi.

Dès la 2^{ème} année : cours individuel d'instrument de 30 mn par semaine.

+

Formation musicale

Notions de base (lecture, rythme, théorie, écriture...)
 Travail de l'oreille, chant, culture musicale, improvisation...

3 Cycles - 8 Niveaux

+

Pratiques collectives

Chorale d'enfants
 Ensembles de percussions
 Ensemble de classes
 Orchestres

☞ Possibilité de location la 1^{ère} année

pour certains instruments (100 € l'année).



Les ateliers

Les pratiques collectives et ateliers sont ouverts à tous les musiciens amateurs désireux de pratiquer la musique d'ensemble.

Guitare d'accompagnement

Travail des accords et des techniques nécessaires à l'accompagnement de chansons. À partir de 14 ans et adultes.

Ensemble de jazz

Travail des standards et du blues.
 Un bon niveau instrumental est nécessaire.

Technique vocale

Destiné aux adultes qui souhaitent travailler leur voix en petits groupes. À partir de 16 ans.

Musique de chambre

Travail du répertoire classique, romantique et du 20^{ème} siècle.
 Un bon niveau instrumental est nécessaire.

Musique à l'école

Depuis 1989 un partenariat existe entre l'Éducation Nationale, le Conseil Général d'Ille et Vilaine et les Écoles de musique.

L'École de Musique du Pays de Brocéliande missionne trois musiciens intervenants diplômés d'état pour élaborer des projets artistiques auprès des enfants des classes primaires publiques et privées, en étroite collaboration avec les enseignants.

Une trentaine de projets est ainsi élaborée et finalisée chaque année, offrant, dans un souci de démocratisation, un accès à la musique pour tous les enfants du Pays de Brocéliande.

Les ensembles

Les pratiques collectives et ateliers sont ouverts à tous les musiciens amateurs désireux de pratiquer la musique d'ensemble.

Les Ensembles

Orchestre d'harmonie « Junior »
 Orchestre d'harmonie « la Montalbanaise »
 Orchestre à cordes
 Ensembles de classe : Batterie, Cuivres, Guitares, Harpe, Piano 4 mains.

Pratiques Collectives Vocales

Chorale d'enfants
 Pour tous les enfants des classes primaires (à partir du CE1) et collège - Activité pouvant être suivie seule ou en complément.

Chœur de l'école de musique
 Ouvert à tous ceux qui désirent chanter et travailler des répertoires variés, même sans connaissance musicale.
 Répétition de 1h chaque semaine.

Inscriptions

Permanences le mercredi 19 juin

Sites de Montfort et Montauban
 9h à 12h et de 16h à 19h30

Permanence le mercredi 26 juin

Sites de Montfort et Montauban
 16h à 19h30

Nous serons présents aux forums des associations de Montauban, Montfort, Saint-Méen, Iffendic, Pleumeleuc et Bédée.

Combien ça coûte ?

⇒ Tarifs 2013-2014

Activités	Communes adhérentes	Autres communes	
Formation complète enfant			
	1 ^{ère} année	À partir de la 2 ^{ème} année	
1 ^{er} enfant	484 €	496 €	794 €
2 ^{ème} enfant	431 €	442 €	718 €
3 ^{ème} enfant	410 €	420 €	673 €
4 ^{ème} enfant	388 €	398 €	640 €
Parcours personnalisé enfant			
1 ^{er} enfant	521 €	834 €	
2 ^{ème} enfant	463 €	752 €	
3 ^{ème} enfant	442 €	706 €	
4 ^{ème} enfant	418 €	673 €	
Formation complète adulte			
Durée 30mn	617 €	972 €	
Durée 15mn	364 €	572 €	

Activités	Communes adhérentes	Autres communes
Enfants		
Découverte musicale (jardin et éveil)	90 €	135 €
Multi instruments	110 €	165 €
Chorale et ensembles	90 €	135 €
Formation musicale	170 €	260,50 €
Instrument en cours collectif	205 €	305,50 €
Adultes		
Chorales et ensembles	126 €	180 €
Formation musicale	215 €	316 €
Instrument en cours collectif	250 €	373 €

- Possibilité de paiement en 10 fois par prélèvements automatiques pour un montant de 200€ minimum.
- Chèques vacances acceptés.

COMMUNICATIONS

Invitez un enfant cet été

Le Secours Populaire Français recherche des familles d'Ille et Vilaine pour accueillir bénévolement un enfant pendant deux ou trois semaines cet été. Les enfants accueillis ont entre 6 et 11 ans et n'ont pas d'autres possibilités de partir en vacances. Ils viennent d'Ille et Vilaine ou d'autres départements et une assurance est prise pour eux par l'association.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Secours Populaire :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
au : 14, rue des Veyettes 35000 Rennes,

Tél : 02 99 53 31 41. Mail : contact@spf35.org

Accessibilité 2015

« Vous êtes créateur, commerçant ou artisan dans une ville de moins de 2000 habitants, vous souhaitez construire, réaliser des travaux : mise aux normes, accessibilité, modernisation, vitrine ...

Sous certaines conditions vous pouvez bénéficier d'une subvention cap 35 du Conseil Général

Pensez à consulter votre conseiller « entreprise » :

Chambre de Commerce de Rennes :

02 99 33 66 66

Chambre des métiers et de l'artisanat :

02 23 500 500

INFOS ARMEE DE TERRE

Chaque année l'armée de terre recrute **10 000 jeunes de 17 ans et demi à 29 ans de sans diplôme à BAC + 5** dans plus de 400 spécialités différentes. Chaque mois de **600 à 1200** postes à pourvoir sont proposés dans toute la France. Le centre de recrutement de Rennes a recruté ces deux dernières années **414 jeunes du département**.

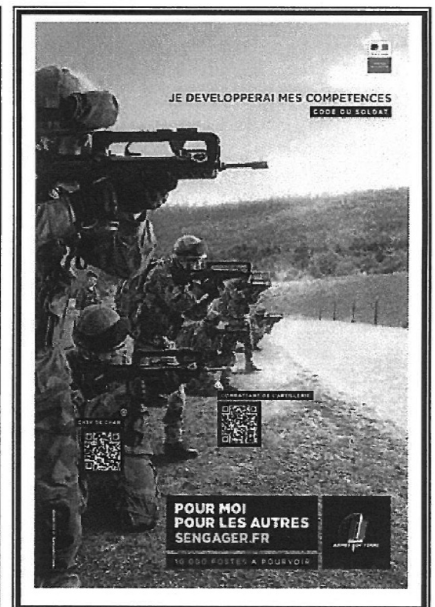
POURQUOI PAS VOUS ?

Nous recrutons dans des métiers à **dominance « combat »** : Combattant, pilote engin blindé, commando, sapeur, pilote hélicoptère...

et également dans des métiers à **dominance « technique »** : Mécanicien, conducteur poids lourd, magasinier, brancardier secouriste, informaticien ...

Nous proposons également des semaines d'immersion dans une unité militaire (préparation militaire découverte) accessible à tous à partir de 16 ans (récencé).

Les conseillers en recrutement du centre de recrutement Rennes vous reçoivent sans RDV du lundi au vendredi de 9h00 à 17h30 pour vous informer sur les parcours professionnels de l'armée de terre et éventuellement vous aider à concrétiser votre projet personnel.



ADC FORMAL - Conseiller en Recrutement

78 boulevard de la Tour d'Auvergne

35998 RENNES ARMÉES

02.23.44.52.31 ou 52.19

COMMUNICATIONS

PACT 35 - Amélioration De L'habitat

VOUS AVEZ BESOIN DE FAIRE DES TRAVAUX DANS VOTRE LOGEMENT

Si vous êtes propriétaire et souhaitez rénover, des aides vous attendent.

Vous êtes propriétaire bailleur

- Vous avez besoin de faire des travaux dans un logement loué,

- Vous souhaitez améliorer un logement pour en faire un logement locatif

Vous pouvez bénéficier d'une subvention de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (A.N.A.H.).

Vous êtes propriétaire occupant

- D'un logement à titre de résidence principale

- Datant de plus de 15 ans (sauf handicap)

Vous pouvez bénéficier de la subvention ANAH (sous réserve de certaines conditions de ressources).

Vous êtes Retraité ou Handicapé, d'autres aides peuvent venir en complément (Conseil Général et Caisses de retraite) sous conditions de ressources.

NE PAS COMMENCER LES TRAVAUX AVANT L'ACCORD DE SUBVENTIONS

VOUS POUVEZ RENCONTRER UN CONSEILLER DU PACT 35

LORS DE LA PERMANENCE QUI A LIEU

LE 3^e MARDI DE CHAQUE MOIS

DE 10H A 12H

A LA MAIRIE DE MONTAUBAN DE BRETAGNE

Nouveau à Médréac

Frédéric Verrier Photographe

www.rennes-photographe.fr

Siège Social - Atelier Prunille

1 rue de Rennes - 35360 Médréac

<http://goo.gl/maps/ayiiS>

02 99 07 25 01 - 06 87 87 51 20

Frédéric Verrier est aussi le correspondant Ouest-France pour Médréac.

N'hésitez pas à l'appeler au 0687875120 pour faire relayer dans le quotidien les événements et informations en rapport avec la vie de notre commune.

Vous pouvez aussi lui écrire à kfcv@laposte.net

Claude Le Guillard Photographe

Mariages

Portraits

Reportages

Tirages

www.claudeleguillard.com

Tél : 06 10 13 58 88

8 rue de la libération

35360 Médréac

Direction Bécherel

Près de la salle des fêtes

GPS : N 48.26753 O 2.06308



Chenil Service

La fourrière animale est ouverte au public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Les prestations de Chenil Service sont assurées 24h / 24 et 365 jours / 365.

Adresse :

Le Petit Caleuvre, route de Saint Sulpice 35830 BETTON

Tél : 02 99 60 92 22 - Fax : 02 99 60 85 42

Dès vos projets et avant tous travaux en domaine public ou privé,

Ayez le bon réflexe !



Les canalisations enterrées acheminent le gaz naturel haute pression

Des bornes ou balises jaunes vous signalent leur proximité



Maîtres d'ouvrage, Maîtres d'œuvre, Particuliers, Exploitants agricoles Pour tout projet,

- Plantation d'arbres ou dessouchage.
- Mise en place de piquets, pieux, poteaux.
- Modification du profil du terrain, stockage de matériaux.
- Tranchée, drainage, curage de fossés.
- Construction de tout type : muret, bâtiment.
- Voie de circulation.

Attention :

- Les bornes ne sont pas toujours situées à l'aplomb de la conduite.
- Entre deux bornes, la canalisation peut présenter une courbe.
- La profondeur des canalisations est variable.
- Une servitude fixe les dispositions à respecter à proximité des ouvrages de transport de gaz naturel.
- Les travaux à proximité de ces ouvrages sont réglementés. Il est obligatoire d'établir une Déclaration de projet de Travaux (DT) et une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT)

Un seul réflexe !

- Informez-vous sur le Guichet Unique :

www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr pour vérifier la présence éventuelle d'ouvrages de transport de gaz naturel à proximité des travaux prévus.

*Décret 2011-1241 du 5 Octobre 2011 : relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution.

*Décret 2012-615 du 2 Mai 2012 : relatif à la sécurité, l'autorisation et la déclaration d'utilité publique des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques.



**Pour plus d'information,
n'hésitez pas à nous consulter**

N° Vert 0 800 02 29 81

Région Centre Atlantique

Centre de Traitement DT/DICT/projet Nantes

10 quai Emile Cormerais

CS 10002

44801 ST HERBLAIN cedex

